

30 JUIN 2014

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



GROUPE

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	4
1. ACTIVITES ET MARCHES DU GROUPE	5
1.1. Données sur les principaux marchés et activités du Groupe	5
1.2. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1 ^{er} janvier 2014	11
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	12
2.1. Conseil de surveillance	12
2.2. Directoire	12
3. CAPITAL ET COURS DE BOURSE	13
4. FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION	13
4.1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé	13
4.2. Risques et incertitudes concernant le second semestre	15
5. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	15
5.1. Etat du résultat global consolidé	15
5.2. Etat de la situation financière consolidée	18
5.3. Tableau de trésorerie consolidé	19
5.4. Parties liées	19
5.5. Evénements post-clôture	19
5.6. Information sectorielle	20
5.7. TV gratuite : marge brute de la grille	20
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	21
ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	27
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	62

METROPOLE TELEVISION – M6
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 50 393 699,60 €
SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE
92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
339 012 452 RCS NANTERRE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 Juin 2014
(L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier
Article 222-4 et suivants du RG de l'AMF)

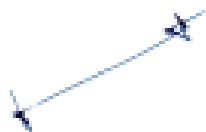
Nous vous présentons le rapport financier semestriel portant sur le semestre clos le 30 Juin 2014, établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il sera notamment disponible sur le site de notre société www.groupem6.fr.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 5 à 20 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Neuilly sur Seine le 29 juillet 2014

A blue ink signature, appearing to read 'Nicolas de Tavernost', is written over a light blue horizontal line.

Nicolas de Tavernost
Président du Directoire

1. ACTIVITES ET MARCHES DU GROUPE

1.1. Données sur les principaux marchés et activités du Groupe

a) Télévision

► Equipement et audiences

Au début de l'année 2014, l'équipement des foyers par mode de réception est le suivant (*source : société et Médiamétrie*) :

Equipement des foyers français par mode de réception

en % des foyers français	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	2 ^{ème} semestre 2013
Analogique seul (offre restreinte)	4%	0%	0%	0%
TNT gratuite exclusivement	52%	49%	47%	46%
Réception TV ADSL (hors Cabsat)	22%	30%	34%	35%
Abonnés CabSat	22%	20%	20%	19%
Total foyers équipés TV	100%	100%	100%	100%

Avec 46% des foyers français équipés en TNT gratuite à fin décembre 2013, l'offre de TNT gratuite reste le principal accès des Français à une offre multi-chaînes.

La réception TV par ADSL gratuit poursuit sa progression, avec 35% des foyers équipés, alors que le nombre de foyers français abonnés à une offre payante (réception par câble, satellite ou ADSL) est en baisse.

Concernant les 6 nouvelles chaînes en Haute Définition lancées en décembre 2012, 80% des Français peuvent les recevoir à la fin du mois de juin 2014. La prochaine phase de déploiement se déroulera en septembre 2014 en Languedoc-Roussillon.

La grande majorité des Français a donc accès aujourd'hui à 25 chaînes, ce qui se traduit par une poursuite de la fragmentation des audiences entre les chaînes historiques et les chaînes de la TNT.

Au 1^{er} semestre 2014, les six grandes chaînes concentrent désormais 64,0% des parts d'audience (4 ans et plus) contre 65,0% au 1^{er} semestre 2013, alors que les chaînes de l'offre gratuite de TNT représentent 25,0% de part d'audience au 1^{er} semestre 2014 contre 24,0% au 1^{er} semestre 2013 (*source : Médiamétrie, 4 ans et plus*), dont 3,7% pour les 6 nouvelles chaînes (vs. 1,9% sur la même période en 2013).

Sur la cible commerciale les six chaînes historiques perdent 1,3% de part d'audience, au profit des nouvelles chaînes de la TNT HD, alors que l'audience des chaînes TNT de première génération se tasse également.

Part d'audience nationale M-50

en %	S1 2014	S1 2013	S1 2012	S1 2011	S1 2010
M6	15,5%	15,8%	17,3%	17,1%	16,3%
TF1	24,3%	25,2%	25,3%	26,8%	28,2%
France 2	10,0%	10,0%	11,0%	11,1%	12,3%
France 3	4,3%	4,4%	4,7%	5,0%	6,3%
Canal+	2,4%	2,4%	2,8%	3,0%	2,7%
France 5	1,9%	2,0%	2,4%	2,2%	2,2%
Arte	1,0%	1,0%	0,9%	0,8%	0,9%
TOTAL Part d'audience chaînes historiques **	59,4%	60,7%	64,3%	66,1%	68,9%
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT SD **	25,0%	25,4%	24,3%	22,6%	19,2%
TOTAL Part d'audience chaînes de la TNT HD **	4,9%	2,7%	-	-	-
TOTAL Part d'audience chaînes du câble et du satellite	10,7%	11,2%	11,4%	11,3%	11,9%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

** Jusqu'en 2011 inclus, France 5 est considérée comme chaîne historique avant 19 heures, et comme chaîne de la TNT après 10 heures, tandis que Arte est considérée comme une chaîne historique après 19 heures, et comme chaîne de la TNT avant.

Source : Médiamétrie

Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2014, la durée d'écoute individuelle de la télévision est restée très élevée, avec 3 heures et 38 minutes pour les individus âgés de 4 ans et plus, mais en retrait de 9 minutes par rapport au premier semestre 2013. Elle s'est par ailleurs établie à 3 heures et 38 minutes pour les Ménagères de moins de 50 ans, soit une baisse de 15 minutes par rapport à la même période de 2013.

► Marché publicitaire

Au 1^{er} semestre 2014, le contexte économique français est demeuré difficile, avec un PIB stable au 1^{er} trimestre, une consommation des ménages en baisse de -1,2% et une situation de l'emploi de plus en plus dégradée avec une augmentation de +4,1% du nombre de chômeurs sur un an.

Cette conjoncture économique compliquée a affecté les dépenses des annonceurs sur la majorité des supports medias, notamment la télévision, avec pour principales conséquences une visibilité limitée sur les campagnes publicitaires et un déséquilibre entre l'offre et la demande d'espaces publicitaires ayant entraîné un effet prix défavorable.

En effet, si les investissements publicitaires bruts « télévision » (avant remises et dégressifs) sont en croissance de +9,0% sur un an, atteignant 5,0 milliards d'euros, et traduisant un effet volume positif, cette progression masque une pression tarifaire, dans un contexte de nouvelle fragmentation des audiences, marqué par une forte diminution des investissements sur les chaînes cab-sat au profit des chaînes de la TNT, dont les 6 nouvelles chaînes TNT HD qui progressent de 26,3% en 1 an.

	Chaînes hertziennes historiques	Chaînes gratuites de la TNT	Chaînes de l'ADSL, du câble et du satellite	Total chaînes
Investissements bruts (en K€)	2 828 620	1 789 032	362 313	4 979 966
Croissance (en %) vs. 1 ^{er} semestre 2013	+4,1%	+19,6%	+2,2%	+9,0%
Part de marché brute (en %) S1 2014	56,8%	35,9%	7,3%	100%
Part de marché brute (en %) S1 2013	59,5%	32,8%	7,8%	100%

Source : Kantar Media, chaînes hertziennes hors parrainage et chaînes régionales, 1^{er} semestre 2014

Ainsi, selon les dernières données publiées par l'institut IREP pour le compte du 1^{er} trimestre, le marché publicitaire français net était en baisse de -4,5% hors internet (après une baisse de -9% au 1^{er} trimestre de l'année précédente), avec une stabilité des investissements publicitaires en télévision (+0,1%).

► Performance des chaînes du Groupe

Du point de vue des audiences TV, le 1^{er} semestre a été marqué par :

- la croissance mécanique des audiences des 6 nouvelles chaînes TNT HD lancées en décembre 2012, par le seul effet de l'élargissement de la couverture de diffusion ;
- la diffusion d'événements sportifs exceptionnels (Jeux Olympiques en février et Coupe du monde de football en juin) sur des chaînes concurrentes, qui a eu un effet sur la répartition de l'audience entre les différents acteurs.

Au 1^{er} semestre 2014 les chaînes gratuites du Groupe M6 réalisent une part d'audience moyenne de 13,3% (source Médiamétrie) sur les 4 ans et plus (-0,7 pt) et de 20,5% sur la cible commerciale (-0,3 pt). Sur la saison 2013-2014 (septembre à juin), la part d'audience 4 ans et plus des chaînes gratuites atteint 13,5%, et 20,8% sur la cible commerciale.

M6 a réalisé une part d'audience moyenne de 10,2% sur les 4 ans et plus sur la saison 2013-2014, confirmant son rang de 2^{ème} chaîne sur les moins de 50 ans, grâce à ses marques fortes (*Scènes de Ménages*, *L'Amour est dans le pré*, *Le 19'45* ...), et à l'efficacité des nouveautés proposées en avant-soirée (*Les Reines du shopping*, *La meilleure Boulangerie de France*).

Sur la saison 2013-2014, W9 a affiché une part d'audience moyenne de 2,7% sur la cible des 4 ans et plus et de 3,7% sur la cible commerciale. La chaîne a renforcé sa place de leader de la TNT auprès des moins de 50 ans sur l'ensemble de la journée, avec une part d'audience de 4,2%, et ce malgré le renforcement de la concurrence.

Aux côtés des matchs de football (W9 a battu son record d'audience historique cette année grâce à la rencontre *Lyon-Turin* en Europa League qui a rassemblé 2,2 millions de téléspectateurs), les meilleures audiences du semestre sont réalisées par les magazines et documentaires (*Renaud, le rouge et le noir*, *Enquête d'action*) et les programmes de télé-réalité (*Les Ch'tis vs. les Marseillais*).

Grâce à ses performances d'audience, W9 consolide son rang de 1^{ère} chaîne de la TNT en 1^{ère} partie de soirée, avec des audiences moyennes de 780 000 téléspectateurs.

Par ailleurs, 6ter s'affirme comme la 1^{ère} des six nouvelles chaînes de la TNT sur la cible des ménagères de moins de 50 ans, avec une audience moyenne de 1,2% au cours de la saison 2013-2014, grâce à ses succès dans tous les genres de programmes.

6ter propose en effet une offre de films puissante, et a lancé des magazines fédérateurs, tels que « *Norbert et Jean : Le défi* », ou « *Terrain d'investigation* ».

Dans l'univers de la télévision payante, qui connaît un nouveau recul, les chaînes du Groupe ont conforté leurs succès, notamment (*Médiamétrie Mediamat thematik vague 27, janvier-juin 2014*) :

- Paris Première, qui est la chaîne payante la plus regardée par l'ensemble du public, et la chaîne généraliste payante la plus puissante en soirée ;
- Téva, leader absolu des chaînes payantes sur les ménagères de moins de 50 ans.

Au cours du 1^{er} semestre 2014, les recettes publicitaires des chaînes gratuites enregistrent une baisse de -3,7%. Le Groupe M6 est parvenu à limiter le recul de son chiffre d'affaires publicitaire grâce à sa puissance conservée auprès de la cible commerciale privilégiée, mais aussi grâce à ses innovations commerciales.

Dans le prolongement de l'offre globale amorcée par la régie publicitaire depuis 2012, M6 Publicité poursuit en effet sa volonté de proposer à ses clients des dispositifs innovants. Cette ambition s'est traduite par la mise en place de plusieurs dispositifs, dont :

- la synchronisation des écrans de Puissance TNT (W9+6ter) depuis le 5 janvier 2014 : M6 Publicité a en effet mis en place pour la première fois en France la synchronisation des écrans publicitaires de ses deux chaînes de la TNT gratuite - W9 et 6ter – au travers de son offre « Puissance TNT » permettant ainsi de se positionner comme leader, en proposant les écrans publicitaires les plus puissants de la TNT et en étant le support atteignant le niveau de couverture le plus élevé de la TNT sur la cible commerciale (70,1% entre janvier et juin 2014) ;
- les pass Thématiques proposés depuis janvier 2014 : dans un souci de simplification des conditions d'accès à ses chaînes thématiques, ils regroupent un mix optimal de plusieurs chaînes payantes permettant d'augmenter la couverture proposée aux annonceurs ;
- l'offre 6 Mix : après avoir mesuré en 2013 les complémentarités de couverture des campagnes TV-Web, la régie propose avec 6 Mix une offre avantageuse conditionnée à une communication simultanée en Télévision et sur le digital ;
- l'opération 100% PME-PMI : offre clé en main, permettant à ces annonceurs de communiquer durant deux semaines sur l'ensemble des chaînes du Groupe, tout en disposant d'un suivi régulier des performances de la campagne et une garantie des cibles définies.

Enfin, M6 Publicité s'est dotée en début d'année d'un département de Brand Publishing, intitulé Unlimited Content, nouvelle activité de production de contenus et plateformes de marques propriétaires, directement exploitables sur tous leurs canaux de communication et de distribution, et sur tous types de médias, y compris ceux du Groupe M6 (Télévision et Digital).

b) Production et droits audiovisuels¹

► Marché du cinéma et de la vidéo

Selon les estimations du CNC, la fréquentation des cinémas a atteint 106,6 millions d'entrées sur les six premiers mois de l'année, enregistrant une progression de +11,4% par rapport au 1^{er} semestre 2013. Cette hausse résulte principalement du succès des films français. En effet, au 1^{er} semestre 2014, un film français a réalisé plus de 8 millions d'entrées (*Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu*), le plus grand succès du 1^{er} semestre 2013 n'ayant réalisé que 3 millions d'entrées (*Les Profs*).

En revanche, les ventes de vidéo (DVD et Blu-ray) en France ont reculé de -19,6% à 202 M€ au 1^{er} trimestre 2014, selon le baromètre CNC-GfK, les ventes de DVD affichant une baisse nettement plus marquée (-15,8%) que les ventes de Blu-ray (-1,2%).

► Performance du Groupe : une saisonnalité différente par rapport au 1^{er} trimestre 2013

Au 1^{er} semestre 2014, M6 Films, filiale de production cinématographique du Groupe M6, a coproduit cinq films sortis en salle, qui ont enregistré un cumul de 5,2 millions d'entrées (contre 0,5 million d'entrées pour les deux films sortis au 1^{er} semestre 2013). Cette performance s'explique notamment par le succès des films *Fiston*, avec Kev Adams et Franck Dubosc, qui a attiré 1,9 million de téléspectateurs, *Le Crocodile du Botswana*, avec Fabrice Éboué et Thomas N'Gijol, qui a réalisé 1,2 million d'entrées, et de *Sous les jupes des filles*, avec Isabelle Adjani et Vanessa Paradis, sorti le 4 juin 2014, qui a enregistré près de 800 000 entrées lors de ses trois premières semaines d'exploitation.

Le pôle Distribution de droits audiovisuels a quant à lui cumulé 6,7 millions d'entrées pour 9 films sortis en salles contre 2,7 millions d'entrées pour 7 films sortis en salle au 1^{er} semestre 2013. Cette réussite est le fruit d'un solide line up. En effet, outre *Fiston*, dont SND était le distributeur, deux autres films ont attiré plus d'1,5 millions de téléspectateurs : *Yves Saint-Laurent* et *Divergente*.

Si l'activité cinéma enregistre une forte hausse, les ventes de vidéos ressortent ce semestre en net recul. Elles ont atteint un total d'1,8 million d'exemplaires pendant les six premiers mois de l'année, contre 2,6 millions au 1^{er} semestre 2013. Ce recul s'explique principalement par un effet de base défavorable lié à la

¹ Les données recueillies dans cette partie et la suivante correspondent aux données disponibles à la date d'établissement du présent rapport et ne couvrent donc pas, dans leur majorité, l'ensemble du 1^{er} semestre 2014.

sortie l'année dernière du dernier opus et du coffret DVD de la saga *Twilight*.

c) Diversifications

► Vente à distance : la croissance des ventes est soutenue au 1^{er} semestre 2014

Le bilan du e-commerce au 1^{er} trimestre 2014, publié par la Fevad, laisse apparaître une croissance des ventes sur Internet de +11% atteignant 13,4 milliards d'euros. Cette croissance est tirée à la fois par la hausse du nombre de cyberacheteurs, qui a progressé de +4% pour atteindre 34 millions, et par l'augmentation du nombre de sites. La Fevad recense désormais plus de 144 000 sites marchands actifs, soit +17% en un an.

Malgré la forte pression concurrentielle observée sur le marché de la vente à distance, le pôle Ventadis a vu son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel progresser fortement, grâce au recentrage de son portefeuille d'activités sur le télé-achat, son activité historique.

Home Shopping Service affiche des revenus en hausse, grâce au succès continu de ses produits phares, et à l'extension de son réseau de distribution. La filiale a en effet entrepris de développer son réseau de magasins, ouvrant plusieurs nouveaux points de ventes depuis le début de l'année, qui ont généré un chiffre d'affaires additionnel significatif.

Le 7 janvier 2014, le Groupe a conclu l'acquisition de 51% du capital de Best of TV, société française d'importation et de distribution en magasins spécialisés de produits dont la commercialisation a été initiée par le téléachat (cf. note 6 de l'annexe aux comptes consolidés). L'intégration de Best of TV a généré d'importantes synergies opérationnelles. De surcroît le chiffre d'affaires de la filiale a crû de plus de +50% sur un an.

Le 31 mars 2014, le Groupe a cédé 100% du capital de Mistergooddeal au Groupe Darty, conformément à l'annonce faite le 18 décembre 2013. En application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les activités de Mistergooddeal au titre du 1^{er} trimestre 2014 sont présentées comme des « activités cédées » (cf. note 12 de l'annexe aux comptes consolidés). L'impact de la transaction avait été pris intégralement dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2013.

Le 1^{er} semestre a également été marqué par la poursuite de l'intégration opérationnelle de Luxview et Optilens et par la poursuite du développement de MonAlbumPhoto, avec notamment une nouvelle plateforme numérique.

► Internet : poursuite des innovations

Le chiffre d'affaires net généré par la publicité digitale en France s'est élevé à 1,44 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2014, enregistrant ainsi une progression de +3% par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Le « display » a généré un chiffre d'affaires de 394 M€ et représente ainsi 27% du marché. A l'intérieur de ce segment la publicité vidéo a enregistré une forte progression (+34%), générant un chiffre d'affaires net de 91 M€, soit 23% du segment « display » (*Source : Syndicat des Régies Internet, Observatoire de l'e-Pub – juillet 2014*).

Ces tendances résultent notamment d'une modification des comportements des téléspectateurs. La consommation de télévision sur Internet continue de se développer : près d'un tiers des Français âgés de plus de 15 ans regardent la télévision, en direct ou en différé, sur un écran alternatif (*Source Médiamétrie GlobalTV – avril 2014*). Ainsi, plus d'1,3 milliard de vidéos de télévision ont été visionnées via des players de chaînes de télévision entre janvier et avril 2014, soit en moyenne plus de 11 millions de vidéos vues quotidiennement (*Source : Baromètre TV en ligne multi-écrans NPA/GFK – janvier-avril 2014*). L'ordinateur représente le premier mode d'accès à la télévision en ligne (44% des vidéos vues), mais son

usage recule au profit de la télévision connectée (qui représente 35% des vidéos vues) et des smartphones et tablettes (21% des vidéos vues).

De plus, une part croissante des Français utilisent simultanément plusieurs écrans. En effet, près de 2 internautes sur 3 (65%) utilisent au moins une fois par semaine un autre écran pendant qu'ils regardent la télévision, et plus d'un tiers des internautes ont déjà relié leur ordinateur à leur téléviseur (*Source : Médiamétrie Screen 360 – juillet 2014*).

Le Groupe M6 a entrepris très tôt de développer, via sa filiale M6 Web, des services adaptés aux nouveaux modes de consommation de la télévision. Pionnier sur le digital avec le lancement du Premier service de Télévision de Rattrapage en France en 2008, puis avec la mise en place d'un dispositif de Second Ecran en 2012, le Groupe continue de multiplier les innovations. Il a ainsi diffusé en mars l'émission *Qu'est-ce que je sais vraiment ?*, le premier jeu télévisé 100% interactif permettant aux téléspectateurs de participer en temps réel.

M6 Web a de nouveau créé l'événement en lançant le jeudi 27 mars les premières offres délinéarisées de télévision gratuite en France, accessibles depuis le portail 6play : *Sixième Style*, *Comic*, *Crazy Kitchen*, et *Stories*. Elles enregistrent depuis leur démarrage 1 million de vidéos vues par mois.

Par ailleurs afin de compléter cette offre délinéarisée, M6 Web poursuit une stratégie de développement de nouveaux formats, et opère notamment plusieurs Multi-Channel Network (MCN). Golden Moustache, la chaîne humoristique lancée par le Groupe en 2012 connaît une popularité croissante sur Internet, enregistrant ce semestre près de 93 millions de vidéos vues (contre 33 millions entre janvier et juin 2013). Fort de ce succès, le Groupe a lancé en avril Rose Carpet, une chaîne sur le thème de la mode et de la beauté ciblant les jeunes filles de 15 à 25 ans. Les deux chaînes développent en outre une activité de production de brand content, qui complète l'offre publicitaire digitale classique du Groupe.

Au cœur de la stratégie du Groupe, les différents sites et portails continuent d'afficher de solides audiences : ils ont attiré, en moyenne, 12 millions de visiteurs uniques mensuels entre janvier et avril 2014. De plus, plus de 340 millions de vidéos ont été visionnées en replay sur les sites des chaînes du Groupe, un chiffre en hausse de +30% par rapport au 1^{er} semestre 2013.

Enfin, la licence M6 Mobile by Orange compte 2,8 millions de clients au 30 juin 2014, un chiffre stable, malgré la pression concurrentielle dans le secteur de la téléphonie mobile.

► Musique et spectacles

M6 Interactions se concentre sur les activités Musique et Spectacle.

Au 1^{er} trimestre 2014, le marché de la musique enregistrée a représenté 100,3 M€ de revenus, un montant en baisse de -7,7%. Ce recul résulte à la fois du repli des ventes physiques (-13%) et des ventes de téléchargement à l'acte (-10%). Le 1^{er} trimestre a été marqué par le fort développement des offres de streaming, qui ont généré un chiffre d'affaires de 16,4 M€, en progression de près de +40% (*Source : SNEP*), et représente désormais le 1^{er} mode de consommation de musique en ligne.

Dans ce marché sous pression, l'activité Musique du Groupe M6 a bénéficié pendant le 1^{er} semestre du succès du premier album d'Indila, *Mini World*, qui s'est écoulé à plus de 240 000 exemplaires, et de l'album de reprises *La Bande à Renaud*, sorti le 9 juin, qui s'est vendu à 90 000 exemplaires et a été certifié disque d'or en moins d'un mois. L'album *Latin Lovers* a également connu un excellent démarrage, se classant 6^{ème} du Top Album lors de la première semaine suivant sa sortie le 23 juin.

Le pôle a également produit plusieurs spectacles qui ont rencontré un vif succès, notamment *Robin des Bois* (260 000 places vendues au 1^{er} semestre 2014), *Holiday on Ice*, ainsi que la tournée de *Vigon Bamy Jay*.

► Football

A l'issue des appels d'offre lancés par la Ligue de Football Professionnel (LFP) pour les droits TV de Ligue 1 et Ligue 2, les droits de retransmission ont été attribués :

- pour la retransmission sur le territoire français pour les saisons 2016-2017 à 2019-2020, à Canal+ et BeIN Sports pour un montant de 748,5 M€ (vs. 607 M€ pour la saison 2013-2014) le 4 avril 2014,
- pour la diffusion à l'international pour les saisons 2018-2019 à 2023-2024, à BeIN Sports pour 80 M€ (vs. 32,5 M€ précédemment) le 30 mai 2014.

Cette augmentation des droits aura pour conséquence d'accroître les ressources des clubs à partir de 2016.

Le Football Club des Girondins de Bordeaux (F.C.G.B) a terminé la saison 2013-2014 au même classement que la saison 2012-2013, en 7^{ème} position de la Ligue 1. En revanche, au contraire de l'année dernière, le club n'est pas parvenu à se qualifier pour la Ligue Europa.

Les éliminations du club dans les différentes compétitions disputées (Coupe de France, Coupe de la Ligue, Europa League) à des stades moins avancés que la saison dernière ont pesé sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du club au 1^{er} semestre, mais le club a poursuivi sa politique de maîtrise des coûts.

Par ailleurs Francis Gillot, entraîneur de l'équipe professionnelle, a quitté le club à l'issue de la saison 2013-2014. Il a été remplacé par Willy Sagnol, manager des équipes de France jeunes depuis 2011, qui a signé un contrat de 3 ans.

Enfin, les travaux du futur stade en cours de construction dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) entre la ville de Bordeaux et le Groupe Vinci, et dont le F.C.G.B sera le club résident, se sont poursuivis pour une inauguration prévue au printemps 2015.

1.2. Autres faits marquants et événements significatifs survenus depuis le 1^{er} janvier 2014

Le 18 février 2014, le Groupe M6 a déposé un dossier au CSA pour demander le passage de la chaîne Paris Première sur la TNT gratuite comme le permet la loi du 15 novembre 2013 relative à l'indépendance de l'audiovisuel public, et à l'instar des chaînes LCI (groupe TF1) et Planète Plus (groupe Canal Plus). Après une première phase d'examen de ces demandes, le Conseil a organisé l'audition de la chaîne le 19 mai 2014. La décision est attendue avant la fin du mois de juillet.

Créée il y a 28 ans, Paris Première est une chaîne historique qui a su dès sa création proposer une alternative éditoriale ambitieuse à son public. Elle pourrait en TNT gratuite contribuer à la diversité du paysage audiovisuel français. A contrario une décision négative mettrait l'équilibre de la chaîne en péril.

Le 25 avril 2014, la Direction Générale de TF6 a annoncé que la chaîne cesserait d'être diffusée le 31 décembre 2014, le recul des recettes publicitaires ne pouvant pas être compensé par une hausse significative des redevances des distributeurs de télévision payante.

Le 22 mai 2014, le Groupe M6 et FamiHero, leader des services à la famille sur Internet, ont conclu un partenariat stratégique, qui se traduira dans les mois à venir par une forte visibilité de FamiHero tant à l'antenne que sur les différents sites web du Groupe M6. Ce partenariat prendra la forme du *media for equity* : FamiHero pourra bénéficier de ces mises en avant publicitaires en échange de parts au capital.

Le 10 juin 2014, CBS et le Groupe M6 ont annoncé avoir renouvelé leur accord pluriannuel portant sur les séries du studio américain.

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1. Conseil de surveillance

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 5 mai 2014, les actionnaires ont décidé d'une part de ne pas renouveler le mandat de Gérard Worms, et d'autre part de reconduire Guy de Panafieu et Vincent de Dorlodot comme membres du Conseil de Surveillance.

À la date d'établissement du présent document, le Conseil de Surveillance de Métropole Télévision est composé de douze membres, 11 personnes physiques et une personne morale. Les Membres du Conseil de Surveillance sont les suivants :

- Albert Frère, Président et membre indépendant,
- Guy de Panafieu, Vice-Président et membre indépendant,
- Rémy Sautter,
- Guillaume de Posch,
- Elmar Heggen,
- Christopher Baldelli,
- Vincent de Dorlodot,
- Philippe Delusinne,
- Delphine Arnault, membre indépendant,
- Mouna Sepehri, membre indépendant,
- Gilles Samyn, membre indépendant,
- Immobilière Bayard d'Antin, représentée par Catherine Lenoble.

► Comité des rémunérations et des nominations

À la date d'établissement du présent document, les membres du Comité des Rémunérations et des Nominations sont les suivants :

- Gilles Samyn, Président du Comité,
- Guy de Panafieu,
- Guillaume de Posch.

► Comité d'audit

À la date d'établissement du présent document, les membres du Comité d'Audit sont les suivants :

- Guy de Panafieu, Président du Comité,
- Gilles Samyn,
- Rémy Sautter,
- Elmar Heggen,
- Mouna Sepehri.

2.2. Directoire

Compte tenu du contexte de concurrence et de la qualité de l'équipe dirigeante, le Conseil de Surveillance du Groupe M6, dans sa séance du 5 mai 2014, a décidé de renouveler par anticipation le mandat du Directoire qui venait à échéance le 25 mars 2015.

L'Assemblée Générale tenue le même jour ayant modifié la durée du mandat du Directoire à 3 années à compter du prochain renouvellement, le Directoire se trouve ainsi renouvelé jusqu'au 25 mars 2018.

Le Directoire est donc toujours composé de :

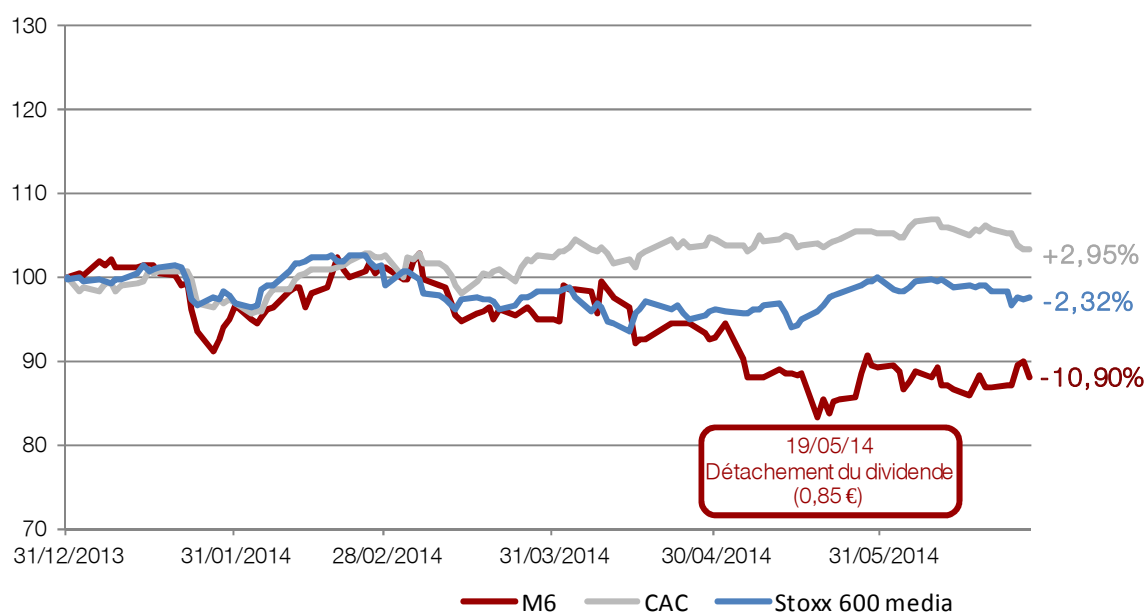
- Nicolas de Tavernost, Président,
- Thomas Valentin, Vice-Président en charge des Antennes et des Contenus,
- Robin Leproux, Vice-Président en charge des activités commerciales et du développement,
- Jérôme Lefébure, Membre en charge de la Finance et des métiers de Support.

3. CAPITAL ET COURS DE BOURSE

A la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions (plan du 6 mai 2008) au cours du 1^{er} semestre 2014, le capital social de la société au 30 juin 2014 est composé de 125 984 249 actions d'une valeur nominale de 0,40 euros, soit un capital social de 50 393 699,60 euros.

Sur le 1^{er} semestre 2014, le cours de bourse de M6 a reculé de -10,9% (calcul sur la base du cours de clôture du 31 décembre 2013), quand sur la même période le CAC 40 a progressé de +2,95% et l'indice Soxx 600 Media cédé -2,32%.

Evolution du cours de l'action M6 Métropole TV – 1^{er} semestre 2014 :



Source : Euronext

4. FACTEURS DE RISQUES ET LEUR GESTION

4.1. Risques et incertitudes concernant le semestre écoulé

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis le Groupe sont détaillés dans le Document de Référence 2013 enregistré auprès de l'AMF en date du 10 avril 2014 et disponible sur le site www.amf-france.org ainsi que sur le site de la société www.groupeM6.fr.

Concernant les principales procédures judiciaires et d'arbitrage mentionnées dans le document de référence 2013, les faits suivants sont à noter :

- Prise de contrôle exclusif des sociétés Direct 8, Direct Star, Direct Productions, Direct Digital et Bolloré Intermédia par Vivendi et groupe Canal Plus

Par une décision en date du 23 juillet 2012, l'Autorité de la concurrence avait autorisé l'opération de prise de contrôle exclusif des sociétés Direct 8, Direct Star, Direct Productions, Direct Digital et Bolloré Intermédia par Vivendi et groupe Canal Plus. Le Groupe M6 avait formé un recours contre cette décision devant le Conseil d'Etat.

Le Groupe M6 avait également formé un recours devant le Conseil d'Etat contre la décision du CSA en date du 18 septembre 2012 autorisant, au titre de l'article 42-3 de la loi du 30 septembre 1986, la cession à Groupe Canal Plus des sociétés Direct 8 et Direct Star.

Par deux décisions du 23 décembre 2013, le Conseil d'Etat avait annulé l'autorisation délivrée par l'Autorité de la concurrence et annulé partiellement l'agrément du CSA qui s'appuyait sur la décision de l'Autorité de la concurrence.

A la suite de ces annulations, Vivendi et le Groupe Canal Plus ont déposé auprès de l'Autorité de la concurrence, le 15 janvier 2014, une nouvelle notification de l'acquisition des chaînes D8 et D17. Par décision en date du 2 avril 2014, l'Autorité de la concurrence a de nouveau autorisé l'opération d'acquisition des chaînes D8 et D17. Dans le cadre de cette décision, Vivendi et Groupe Canal Plus ont souscrit de nouveaux engagements qui complètent ceux déjà pris dans la décision du 23 juillet 2012.

A la suite de cette décision de l'Autorité de la concurrence, le Conseil supérieur de l'audiovisuel devra à son tour se prononcer dans le cadre de la procédure d'agrément prévue à l'article 42-3 de la loi audiovisuelle de 1986.

► Règlement de différend au Conseil supérieur de l'audiovisuel

Dans le cadre d'une saisine du CSA par France Télévisions, relative au positionnement de la chaîne France 5 dans le plan de service national du câblo-opérateur Numericable, la chaîne Paris Première qui s'est effectivement vue attribuer le canal 5 revendiqué par le service public, a été partie, en 2010, d'un règlement de différend. Ce litige a été tranché en faveur de Numericable par le CSA, par décision du 9 novembre 2011, qui a rejeté la demande de règlement de différend de France Télévisions. France Télévisions a formé un recours contre cette décision devant le Conseil d'Etat.

Par une décision du 31 mars 2014, le Conseil d'Etat a annulé la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 9 novembre 2011 et a demandé aux parties de lui fournir les éléments lui permettant de statuer sur le litige. Paris Première a transmis ses observations au Conseil d'Etat.

► Autres recours devant le Conseil d'Etat

Par une décision en date du 11 avril 2014, le Conseil d'Etat a rejeté le recours déposé par plusieurs télévisions locales portant sur la nouvelle numérotation, désormais sécurisée, attribuée par le CSA aux chaînes HD de la TNT sélectionnées en 2012.

Par ailleurs la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 3 juillet 2012 autorisant M6 Génération à diffuser 6ter sur la télévision numérique terrestre est visée par une mesure d'instruction du Conseil d'Etat engagée au 1^{er} semestre 2014. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des recours formés par la société Fiducial contre les autorisations délivrées et le rejet de son projet par le CSA à l'issue de l'appel à candidatures du 18 octobre 2011. En tant que bénéficiaire de l'autorisation, 6ter et le Groupe M6 ont déposé des observations pour défendre le bien-fondé de la décision du CSA.

Les risques financiers résultant des affaires en cours ont été estimés prudemment et provisionnés si nécessaire dans les comptes du Groupe. Par ailleurs, une mise à jour des expositions, sensibilités et couvertures éventuelles des risques de marché est détaillée en note 21.3 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

À la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu au 1^{er} semestre 2014, susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

Enfin aucun événement survenu depuis le 1^{er} janvier 2014, hors éléments déjà mentionnés, ne modifie la description des principaux risques et incertitudes telle qu'effectuée dans le Document de Référence.

4.2. Risques et incertitudes concernant le second semestre

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité, dont les principes généraux sont détaillés en note 5 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

Plus spécifiquement concernant l'exercice 2014, les éléments suivants peuvent être ajoutés :

- le Groupe reste prudent face à l'absence de visibilité du marché publicitaire sur les 5 derniers mois de 2014 ;
- les résultats des chaînes sont exposés d'une part à l'incertitude sur leurs recettes publicitaires mais également à un effet de saisonnalité sur les coûts de grille, lié à la mise en place en septembre des nouveaux programmes pour la saison 2014-2015 ;
- compte tenu de sa structure de coûts et des aléas liés aux éventuels transferts de joueurs, le Groupe n'est pas en mesure d'indiquer à ce stade avec précision le niveau de pertes du F.C.G.B en 2014. La non-qualification en Europa League aura un impact sur le niveau de recettes du club au 2nd semestre 2014.

En conclusion, le Groupe souhaite donc rappeler que, compte tenu de la saisonnalité traditionnelle de ses activités et des incertitudes liées au contexte économique actuel, le niveau de résultat opérationnel courant au 30 juin 2014 ne peut servir de base d'extrapolation pour ce même indicateur sur l'ensemble de l'exercice.

5. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

5.1. Etat du résultat global consolidé

Au cours du 1^{er} semestre 2014, le groupe M6 a fait évoluer la présentation de son information sectorielle (cf. note 7 des Annexes aux comptes consolidés).

Le Groupe M6 a adapté au cours des dernières années son organisation opérationnelle en fonction des marchés sur lesquels il exerce ses différents métiers :

- la diffusion TV, par un renforcement de la mutualisation entre les différentes chaînes du Groupe (acquisitions, technique, diffusion, etc.) ;
- la production et la distribution de droits audiovisuels, pour renforcer l'accès du Groupe aux contenus ;
- les diversifications, par lesquelles le Groupe innove et développe des activités complémentaires et utilisatrices du media TV.

Le Groupe a changé le 1^{er} janvier 2014 la structure de son reporting financier et opérationnel, et en conséquence l'information sectorielle IFRS 8 – Segments opérationnels – a été modifiée depuis la publication du 1^{er} trimestre 2014. Le Groupe publie désormais une information sur 3 segments :

- **Télévision** (chaînes gratuites – M6, W9 et 6ter – et chaînes payantes – Paris Première, Téva, etc.) ;
- **Production & Droits audiovisuels** (activités de production et de distribution de droits audiovisuels) ;
- **Diversifications** (vente à distance, activités internet, pôle Interactions et Girondins de Bordeaux).

Par ailleurs et pour mémoire, le périmètre d'activité du Groupe a été modifié dès le 1^{er} janvier 2014 par deux opérations significatives :

- la déconsolidation du résultat opérationnel de Mistergooddeal – conformément à IFRS 5 – dont la cession à Darty a été finalisée le 31 mars 2014 ;

- l'application à compter du 1^{er} janvier de la norme IFRS 11 – Partenariats (les coentreprises dans lesquelles le Groupe détient un intérêt, auparavant consolidées par intégration proportionnelle, sont dorénavant mises en équivalence).

► **Présentation synthétique ²**

en M€	30-juin-14	30-juin-13 retraité	% variation
Chiffre d'affaires consolidé	634,4	634,7	0,0%
Chiffre d'affaires publicitaire Groupe	400,4	416,2	-3,8%
- dont publicité chaînes gratuites	377,8	392,4	-3,7%
- dont publicité chaînes cab-sat et autres medias	22,5	23,8	-5,3%
Chiffre d'affaires non publicitaire	234,0	218,5	+7,1%
Résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé	112,3	129,7	-13,4%
Produits et charges opérationnels liés au regroupement d'entreprises	-0,2	-0,1	212,7%
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies	112,1	129,6	-13,5%
Résultat financier	1,8	3,9	-52,7%
Part dans les sociétés mises en équivalence	0,0	0,0	-334,6%
Impôts différés et exigibles	-48,3	-57,7	-16,2%
Résultat net des activités poursuivies	65,7	75,8	-13,3%
Résultat net des activités abandonnées	0,0	-2,3	-101,4%
Résultat net de la période	65,7	73,5	-10,6%
Résultat net de la période attribuable au Groupe	65,8	73,5	-10,5%

Au 1^{er} semestre de l'exercice 2014, le Groupe M6 affiche un chiffre d'affaires consolidé de 634,4 M€, stable sur un an, dans un contexte de marché peu favorable.

Les recettes publicitaires du Groupe (chaînes gratuites, chaînes payantes et internet) sont en retrait de -3,8%, en lien avec la conjoncture économique, quand les revenus non publicitaires affichent une progression de +7,1%, grâce notamment au dynamisme des activités de vente à distance depuis l'acquisition de Best of TV le 7 janvier 2014 et la cession de Mistergooddeal le 31 mars 2014.

Après une baisse de -18,9 M€ au 1^{er} trimestre, l'EBITA du Groupe progresse au 2^{ème} trimestre, démontrant la capacité du Groupe à contrôler ses coûts dans les contextes difficiles. Au 1^{er} semestre de l'exercice 2014, le résultat opérationnel courant (EBITA) consolidé du Groupe M6 s'établit ainsi à 112,3 M€, en repli (-17,4 M€), principalement en raison de la baisse du chiffre d'affaires publicitaire. En conséquence la marge opérationnelle courante consolidée atteint 17,7% contre 20,4% au 30 juin 2013.

Le résultat financier atteint 1,8 M€, contre 3,9 M€ au 1^{er} semestre 2013 qui intégrait une plus-value de cession de titres Summit pour 1,7 M€.

La charge d'impôt s'élève à -48,3 M€, en baisse de -9,4 M€ sur un an, dont notamment -7,4 M€ du fait de la baisse du résultat opérationnel, et -3,8 M€ du fait de la baisse du montant versé au titre de la taxe sur les dividendes.

Le résultat net s'établit ainsi à 65,7 M€, soit une marge nette de 10,4%, vs. 11,6% au 1^{er} semestre 2013.

² L'information présentée vise à faire ressortir la répartition du chiffre d'affaires consolidé en fonction des recettes publicitaires et non publicitaires. Les recettes publicitaires du groupe incluent le chiffre d'affaires des chaînes de télévision gratuite M6, W9 et 6ter, la part publicitaire des recettes des chaînes payantes, et la part publicitaire de chiffre d'affaires des activités de diversifications (support Internet essentiellement).

Le résultat opérationnel courant (ou EBITA) se définit comme le résultat opérationnel (ou EBIT) avant prise en compte des amortissements et perte de valeur des actifs incorporels (à l'exception des droits audiovisuels) liés aux acquisitions et résultat de cession d'actifs financiers et de filiales.

Par segment, les évolutions sont les suivantes :

en M€	1 ^{er} Trimestre			2 ^{ème} Trimestre			1 ^{er} Semestre		
	2014	2013 r	%	2014	2013 r	%	2014	2013 r	%
TV	195,8	199,5	-1,9%	212,3	226,5	-6,3%	408,1	426,0	-4,2%
Production & Droits audiovisuels	30,7	31,7	-3,3%	24,8	17,9	+38,4%	55,4	49,6	+11,8%
Diversifications	85,7	80,5	+6,5%	85,0	78,4	+8,4%	170,7	158,9	+7,4%
Autres CA	0,1	0,1	n.a	0,1	0,1	n.a	0,2	0,2	n.a
Chiffre d'affaires consolidé	312,2	311,8	+0,2%	322,2	322,9	-0,2%	634,4	634,7	0,0%
TV							80,1	96,0	-16,6%
Production & Droits audiovisuels							2,8	5,9	-51,8%
Diversifications							31,5	28,2	+11,8%
Eliminations et résultats non affectés							-2,1	-0,4	n.a
Résultat opérationnel courant consolidé (EBITA)	41,8	60,7	-31,1%	70,5	68,9	+2,3%	112,3	129,7	-13,4%

► Télévision

Au cours du 1^{er} semestre 2014, les recettes publicitaires des chaînes gratuites enregistrent une baisse de -3,7%, dans un marché publicitaire de la télévision qui se caractérise par une visibilité limitée et des effets prix défavorables.

Dans ce contexte le Groupe poursuit ses innovations commerciales, comme l'offre Puissance TNT, lancée le 5 janvier, dont l'excellent retour de la part des annonceurs lui permet de s'inscrire comme l'offre publicitaire leader de la TNT.

Dans un environnement marqué par une fragmentation croissante (gains de part d'audience des 6 nouvelles chaînes de la TNT HD) et par la diffusion d'événements sportifs exceptionnels sur des chaînes concurrentes (Jeux Olympiques en février et Coupe du monde de football en juin), les chaînes gratuites du Groupe M6 réalisent au 1^{er} semestre 2014 une part d'audience moyenne de 13,3% (source Médiamétrie) sur les 4 ans et plus (-0,7 pt) et de 20,5% sur la cible commerciale (-0,3 pt) :

- la chaîne M6 maintient son rang de 2^{ème} chaîne auprès des moins de 50 ans sur l'ensemble de la journée, grâce à ses marques fortes (*Scènes de Ménages*, *L'Amour est dans le pré*, *Le 19'45 ...*), et à l'efficacité des nouveautés proposées en avant-soirée (*Les Reines du shopping*, *La meilleure Boulangerie de France*),
- W9 conserve son rang de leader TNT en 1^{ère} partie de soirée et de 1^{ère} chaîne TNT auprès des moins de 50 ans sur l'ensemble de la journée ;
- 6ter s'inscrit comme la 1^{ère} des nouvelles chaînes TNT sur les ménagères de moins de 50 ans.

L'activité TV contribue à hauteur de 80,1 M€ à l'EBITA, contre 96,0 M€ au 30 juin 2013, soit une marge opérationnelle courante de 19,6%, qui intègre l'effort d'investissement dans 6ter et un coût de la grille des chaînes gratuites de 205,3 M€, en augmentation de +1,1%.

► Production et droits audiovisuels

Au 1^{er} semestre 2014, le chiffre d'affaires de l'activité Production et Droits audiovisuels s'élève à 55,4 M€ (+11,8% par rapport au 1^{er} semestre 2013), avec un EBITA en baisse de -3,0 M€ en raison d'un calendrier de sorties vidéo moins favorable qu'au 1^{er} semestre 2013, qui avait été marqué par la sortie de la vidéo Twilight 5.

Le 1^{er} semestre 2014 a été marqué par les succès au cinéma de *Fiston* (1,9 million d'entrées), *Yves-Saint Laurent* (1,6 million d'entrées), *Divergente* (1,5 million d'entrées), et *Le Crocodile du Botswana* (1,2 million d'entrées), co-produits et/ou distribués par le Groupe.

► Diversifications

Au 1^{er} semestre 2014, le chiffre d'affaires des Diversifications s'élève à 170,7 M€ (+7,4% par rapport au 1^{er} semestre 2013), avec une contribution à l'EBITA en progression (+3,3 M€), qui s'explique principalement par :

- M6 Web dont le résultat opérationnel courant passe de 15,8 M€ à 17,5 M€ ;
- Ventadis, qui voit son chiffre d'affaires et son EBITA croître fortement grâce aux bonnes performances du télé-achat et à l'intégration de Best of TV, acquis en janvier 2014. Sa marge opérationnelle s'établit à 11,7% ;
- le F.C.G.B, qui parvient à afficher un résultat opérationnel semestriel positif (+0,2 M€) grâce à sa politique de maîtrise des charges salariales, malgré des performances en Europa League et en Coupe de France moindres qu'en 2013.

La marge opérationnelle courante des Diversifications atteint 18,5% au 1^{er} semestre 2014.

5.2. Etat de la situation financière consolidée

Au 30 juin 2014, le total bilan s'établit à 1 207,5 M€ en recul de -40,8 M€ (-3,3%) par rapport au 31 décembre 2013.

Les actifs non courants s'élèvent à 357,0 M€, contre 356,4 M€ au 31 décembre 2013.

Cette stabilité cache en fait deux variations contraires :

- l'accroissement des immobilisations incorporelles (+25,2 M€) sous l'effet notamment du goodwill généré par l'acquisition le 7 janvier 2014 de Best of TV et de l'augmentation des droits audiovisuels ;
- la baisse des autres actifs financiers non courants après le reclassement en actif courant du dépôt de 20,0 M€ consenti dans le cadre du projet de nouveau stade de la ville de Bordeaux.

Hors trésorerie et équivalents de trésorerie, les actifs courants s'établissent à 674,4 M€ en forte progression (+99,7 M€ soit +17,3%) par rapport au 31 décembre 2013.

L'augmentation des créances clients nettes (+53,6 M€ soit +21,9%) explique l'essentiel de la variation comme chaque année au cours du 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités.

La hausse des autres actifs financiers courants (+20,0 M€), reflétant le reclassement du dépôt de 20,0 M€ consenti dans le cadre du projet de nouveau stade de la ville de Bordeaux, et l'accroissement des stocks de droits de diffusion (+33,6 M€) expliquent le solde de la variation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 176,2 M€ en recul de -109,2 M€ par rapport au 31 décembre 2013 principalement en raison du versement du dividende (cf. commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidé).

Au passif du bilan, les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 517,0 M€.

Leur variation par rapport à la clôture 2013 (-54,7 M€) s'explique principalement par :

- la distribution de dividendes pour -107,0 M€ ;
- le résultat net part du Groupe du 1^{er} semestre 2014 pour +65,8 M€.

Les autres éléments composant le passif (passifs courants et non courants) s'établissent à 690,5 M€, en croissance par rapport au 31 décembre 2013 (649,2 M€), en raison notamment de la saisonnalité de l'activité.

5.3. Tableau de trésorerie consolidé

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élèvent à +12,8 M€ au 30 juin 2014, à un niveau significativement inférieur à celui relevé au 30 juin 2013 (+136,6 M€).

Cette baisse de -74,8 M€ résulte des évolutions suivantes :

- le recul de la capacité d'autofinancement avant impôt dégagée par le Groupe (-25,7 M€ à 159,7 M€) reflète à la fois un résultat opérationnel en retrait (-17,5 M€) et un niveau de dotations nettes de reprises inférieur à celui du 1^{er} semestre 2013 (-10,7 M€) ;
- la variation du besoin en fonds de roulement (« BFR »), hors créance et dette d'impôt, se traduit par un emploi de la trésorerie pour -58,5 M€, contre -14,4 M€ au 1^{er} semestre 2013 ;
- le décaissement lié à l'impôt sur le résultat s'établit à -39,4 M€ contre -34,3 M€ au 1^{er} semestre 2013. Cette variation (-5,0 M€) d'une période à une autre reflète principalement l'effet positif, sur le 1^{er} semestre 2013, de la liquidation de l'impôt 2012.

Pour les six premiers mois de 2014, les flux de trésorerie affectés aux investissements ont consommé pour -63,9 M€ de trésorerie alors qu'ils en avaient consommé pour -32,4 M€ au 1^{er} semestre 2013.

- Alors que le 1^{er} semestre 2013 avait été marqué par l'encaissement de +2,7 M€ au titre de la cession partielle de la participation du Groupe dans Lions Gate, le 1^{er} semestre 2014 a été marqué par un décaissement net -5,3 M€ au titre des acquisitions et cessions d'entités.
- Par ailleurs, les investissements plus récurrents (achats de droits par SND et SNDA, achats et ventes de joueurs par le FC Girondins de Bordeaux, renouvellement des équipements techniques et logiciels) affichent une croissance de 23,4 M€ entre le 30 juin 2013 et le 30 juin 2014.

Les flux de trésorerie résultant des opérations de financement constituent un emploi à hauteur de -107,1 M€ quand ces flux s'établissaient à -232,5 M€ au 1^{er} semestre 2013.

Cette variation de +125,4 M€ s'explique principalement par le dividende de -231,9 M€ versé en 2013 aux actionnaires, qui se composait d'un dividende ordinaire de -106,5 M€ et d'un dividende exceptionnel de -125,4 M€. Le dividende versé sur le 1^{er} semestre 2014 au titre de 2013 s'est pour sa part élevé à 106,5 M€.

Le semestre se traduit donc par une baisse de la trésorerie de -109,2 M€ par rapport au 31 décembre du précédent exercice, contre une baisse de trésorerie de -132,0 M€ observée sur le 1^{er} semestre 2013.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent ainsi à +176,2 M€ au 30 juin 2014 contre +193,9 M€ au 30 juin 2013.

Le Groupe affiche une trésorerie nette de +174,7 M€ au 30 juin 2014.

5.4. Parties liées

Les informations concernant les transactions réalisées avec les parties liées sont détaillées en note 26 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés.

5.5. Evénements post-clôture

A la connaissance de la société, aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2014 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

5.6. Information sectorielle

Télévision

	En M€	30/06/2014			30/06/2013			Variation 2014/2013		
		Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Total Pôle TV		417,8	408,1	80,1	436,1	426,0	96,0	(18,3)	(17,9)	(16,0)

Production et droits audiovisuels

	En M€	30/06/2014			30/06/2013			Variation 2014/2013		
		Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Total Pôle Production & Droits Audiovisuels		62,4	55,4	2,8	53,8	49,6	5,9	8,7	5,8	(3,0)

Diversifications

	En M€	30/06/2014			30/06/2013			Variation 2014/2013		
		Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)	Chiffre d'affaires total	Chiffre d'affaires hors Groupe	Résultat opérationnel courant (EBITA)
Pôle Interactions		6,6	5,0	3,4	8,8	7,2	3,3	(2,1)	(2,2)	0,1
Pôle Ventadis		90,8	88,7	10,4	66,5	66,4	8,2	24,3	22,3	2,1
M6 Web & Filiales		46,3	45,0	17,5	49,4	48,4	15,8	(3,1)	(3,4)	1,8
FCGB		32,2	32,0	0,2	37,1	36,9	0,9	(4,9)	(4,8)	(0,6)
Eliminations intra-segment		(4,0)			(1,8)			(2,2)	-	-
Total Diversifications		171,9	170,7	31,5	160,1	158,9	28,2	11,9	11,8	3,3

5.7. TV gratuite : marge brute de la grille

En M€	30/06/2014	30/06/2013	Variation 2014/2013	
			En M€	En %
Chiffre d'affaires - Publicité hors-Groupe	377,8	392,4	(14,5)	-3,7%
Chiffre d'affaires - Publicité Groupe	5,8	6,3	(0,4)	-6,8%
Coût de la régie, taxes d'activité et coûts de diffusion	(75,1)	(72,3)	(2,8)	3,9%
Recettes nettes diffuseurs	308,6	326,4	(17,8)	-5,5%
Coût de la grille	(205,3)	(203,0)	(2,3)	1,1%
Marge Brute de la grille	103,3	123,4	(20,1)	-16,3%
En %	33,5%	37,8%		



METROPOLE TELEVISION – M6
SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL
DE 50 393 699,60 €
SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE – 92575 NEUILLY-SUR-SEINE
CEDEX
339 012 452 RCS NANTERRE

Comptes consolidés semestriels résumés au 30/06/2014

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30/06/2014..... 23

1.	Etat de la situation financière consolidée.....	23
2.	Etat du résultat global consolidé	24
3.	Tableau de flux de trésorerie consolidés	25
4.	Etat de variation des capitaux propres consolidés	26

B. Annexe aux Comptes consolidés 27

1.	Faits marquants du semestre.....	27
2.	Informations sur l'entreprise.....	27
3.	Préparation et présentation des états financiers consolidés	27
4.	Changements de méthode	29
5.	Saisonnalité	30
6.	Regroupements d'entreprises.....	30
7.	Informations sectorielles.....	30
8.	Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles.....	33
9.	Rémunérations en actions	34
10.	Résultat financier	35
11.	Impôt sur le résultat	35
12.	Activités en cours de cession / cédées	37
13.	Résultat par action.....	38
14.	Dividendes.....	38
15.	Immobilisations incorporelles	39
16.	Goodwill	40
17.	Immobilisations corporelles.....	41
18.	Stocks	41
19.	Participations dans les coentreprises et entreprises associées.....	42
20.	Instruments financiers	43
21.	Risques liés aux instruments financiers	46
22.	Capitaux propres	51
23.	Indemnités de départ en retraite	53
24.	Provisions	54
25.	Actifs et passifs éventuels.....	56
26.	Parties liées	57
27.	Événements post clôture	59
28.	Périmètre	60

A. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30/06/2014

1. Etat de la situation financière consolidée

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2014 (1) (2)	31/12/2013 (1) (2)
Goodwill	15 et 16	71,9	63,4
Droits audiovisuels	15	55,3	38,4
Autres immobilisations incorporelles	15	78,4	78,5
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		205,5	180,3
Terrains	17	19,3	19,3
Constructions	17	83,4	85,7
Autres immobilisations corporelles	17	21,3	23,2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		124,0	128,1
Actifs financiers disponibles à la vente	20.1	0,2	0,2
Autres actifs financiers non courants	20.1	4,2	22,9
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	19	2,0	2,4
ACTIFS FINANCIERS		6,4	25,4
Actifs d'impôts différés	11	21,1	22,6
ACTIF NON COURANT		357,0	356,4
Stocks de droits de diffusion	18	202,1	168,5
Autres stocks	18	15,3	11,6
Créances clients nettes	20.1	297,8	244,2
Impôts courants		0,4	0,5
Instruments financiers dérivés	21.3	0,1	-
Autres actifs financiers courants	20.1	20,0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20.1	176,2	285,4
Autres actifs courants	20.1	138,6	149,9
ACTIF COURANT		850,6	860,1
Actifs liés aux activités en cours de cession / cédées	12	-	31,9
TOTAL ACTIF		1 207,5	1 248,4

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2014 (1) (2)	31/12/2013 (1) (2)
Capital social		50,4	50,4
Prime d'émission		1,4	1,2
Actions propres		(6,9)	(6,9)
Réserves consolidées		412,8	417,4
Autres réserves		(6,5)	(2,3)
Résultat part du Groupe		65,8	112,0
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		517,0	571,7
Intérêts non contrôlants		(0,1)	0,3
CAPITAUX PROPRES	22	516,9	572,0
Provisions	23 et 24	8,6	8,2
Dettes financières	20.2	2,7	1,6
Autres passifs financiers	20.2	24,1	-
Dettes sur immobilisations		-	0,2
Autres dettes	20.2	0,5	0,2
Passifs d'impôts différés	11	-	-
PASSIF NON COURANT		35,9	10,2
Provisions	24	79,4	85,9
Dettes financières	20.2	0,8	0,8
Instruments financiers dérivés	21.3	0,1	1,0
Autres passifs financiers	20.2	6,5	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20.2	404,3	383,0
Autres dettes d'exploitation	20.2	57,8	50,5
Impôts courants		6,1	5,2
Dettes fiscales et sociales	20.2	76,2	89,1
Dettes sur immobilisations	20.2	23,6	23,3
PASSIF COURANT		654,7	638,7
Passifs liés aux activités en cours de cession / cédées	12	-	27,5
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 207,5	1 248,4

(1) Conformément à IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, Mistergooddeal était présenté dans l'état de la situation financière consolidée de l'exercice 2013 comme une activité en cours de cession (cf. note 12).

(2) En raison de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 – *Partenariats* au 1^{er} janvier 2013 (cf. notes 4 et 19), la présentation de l'état de la situation financière consolidée de l'exercice 2013 a été modifiée, les coentreprises n'étant plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence.

2. Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2014 (1) (2)	30/06/2013 (1) (2)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
Chiffre d'affaires		634,4	634,7
Autres produits opérationnels	8.1	4,0	5,7
Total des produits opérationnels		638,4	640,3
Consommations et autres charges opérationnelles	8.2	(330,6)	(307,4)
Charges de personnel (yc participation)		(117,4)	(122,8)
Impôts, taxes et versements assimilés		(28,6)	(30,3)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations (nettes de reprises)	8.3	(49,6)	(50,2)
Perte de valeur des actifs non amortissables	8.3 / 16	-	-
Total des charges opérationnelles		(526,3)	(510,7)
Plus-value sur cessions d'immobilisations		-	-
Résultat opérationnel		112,1	129,6
Produits de la trésorerie		2,4	2,5
Coût de l'endettement		(0,1)	-
Réévaluation des instruments dérivés		(0,1)	(0,1)
Plus-values de cession des actifs financiers disponibles à la vente	20.1	-	1,7
Autres éléments financiers		(0,3)	(0,1)
Résultat financier	10.	1,8	3,9
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	19	0,0	(0,0)
Résultat courant avant impôt		114,0	133,5
Impôt sur le résultat	11	(48,3)	(57,7)
Résultat net des activités poursuivies		65,7	75,8
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession / cédées	12	-	(2,3)
Résultat net de la période		65,7	73,5
attribuable au Groupe		65,8	73,5
attribuable aux intérêts non contrôlants		(0,1)	0,0
Résultat part du Groupe par action (en euros)	13	0,525	0,586
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)	13	0,524	0,605
Résultat dilué part du Groupe par action (en euros)	13	0,521	0,583
Résultat dilué part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)	13	0,521	0,601

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

Résultat net consolidé		65,7	73,5
<i>Autres éléments du résultat global recyclables en résultat :</i>			
Variation de la valeur des instruments dérivés		(6,4)	(0,1)
Variation de la valeur des actifs disponibles à la vente	20.1	-	2,1
Variation des écarts de conversion		-	(0,0)
Impôts sur les éléments recyclables	11	2,2	(0,7)
<i>Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat :</i>			
Pertes et gains actuariels		(0,4)	0,4
Impôts sur les éléments non recyclables	11	0,1	(0,1)
Autres éléments du résultat global		(4,4)	1,5
Autres éléments du résultat global des activités en cours de cession / cédées		-	0,0
Résultat global de la période		61,3	75,1
attribuable au Groupe		61,4	75,1
attribuable aux intérêts non contrôlants		(0,1)	-

⁽¹⁾ Conformément à IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, Mistergooddeal est présenté dans l'état du résultat global consolidé du 1^{er} semestre 2014 et du 1^{er} semestre 2013 comme une activité en cours de cession / cédée (cf. note 12).

⁽²⁾ En raison de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 – *Partenariats* au 1^{er} janvier 2013 (cf. notes 4 et 19), la présentation de l'état du résultat global consolidé du 1^{er} semestre 2013 a été modifiée, les coentreprises n'étant plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence.

3. Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note n°	30/06/2014 (1) (2)	30/06/2013 (1) (2)
Résultat opérationnel des activités poursuivies		112,1	129,6
Amortissements et provisions hors actifs circulants		43,5	54,2
Plus-values et moins-values de cession		(1,2)	(2,4)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		2,9	1,9
Résultat opérationnel retraité des éléments sans incidence sur la trésorerie		157,3	183,2
Produits perçus de la trésorerie	10	2,5	2,3
Intérêts payés	10	(0,1)	(0,1)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPOT		159,7	185,4
Diminution / (Augmentation) des stocks nets	18	(34,7)	(17,8)
Diminution / (Augmentation) des créances d'exploitation nettes	20	(34,6)	(22,2)
(Diminution) / Augmentation des dettes d'exploitation	20	10,8	25,6
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT		(58,5)	(14,4)
Impôt sur les sociétés et assimilés décaissés	11	(39,4)	(34,3)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		61,8	136,6
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(56,7)	(44,3)
Acquisition d'immobilisations corporelles	17	(2,9)	(3,0)
Acquisition d'immobilisations financières	20	(0,6)	(0,5)
Trésorerie nette résultant d'acquisitions de filiales et d'activités		(5,7)	-
Trésorerie nette résultant des cessions de filiales		0,5	-
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15 / 17	1,1	11,9
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	20	(0,1)	2,9
Dividendes reçus		0,6	0,5
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(63,9)	(32,4)
Opérations de financement			
Augmentation / réduction de capital	22	-	-
Actifs financiers	20	(0,3)	(1,4)
Passifs financiers		(0,6)	(0,3)
Produits des exercices de stock-options	22	0,3	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	22	0,1	1,0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	14	(106,5)	(231,9)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(107,1)	(232,5)
Flux de trésorerie liés aux activités en cours de cession / cédées	12	0,0	(3,7)
Effet des écarts de conversion de trésorerie		-	0,0
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE	20	(109,2)	(132,0)
Reclassement de la trésorerie des activités en cours de cession / cédées	12		12,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	20	285,4	313,3
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE		176,2	193,9

(1) Conformément à IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, Mistergooddeal est présenté dans le tableau de flux de trésorerie consolidé du 1^{er} semestre 2014 et du 1^{er} semestre 2013 comme une activité en cours de cession / cédée. (cf. note 12).

(2) En raison de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 – *Partenariats* au 1^{er} janvier 2013 (cf. notes 4 et 19), la présentation du tableau de flux de trésorerie consolidé du 1^{er} semestre 2013 a été modifiée, les coentreprises n'étant plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence.

4. Etat de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Nombre d'actions (en milliers)</i>	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Réserves consolidées Résultat Groupe	Variations des justes valeurs Ecart de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Capitaux propres
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2013	125 884,0	50,4	-	(8,8)	647,7	(1,6)	687,6	0,2	687,8
Variation de la valeur des instruments dérivés						(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
Variation de la valeur des actifs disponibles à la vente						1,3	1,3		1,3
Pertes et gains actuariels					0,3		0,3		0,3
Ecart de conversion						-	-		-
<i>Autres éléments du résultat</i>		-	-	-	0,3	1,3	1,6	-	1,6
Résultat de la période					73,5		73,5		73,5
Résultat global total de la période		-	-	-	73,8	1,3	75,0	-	75,0
Dividendes distribués					(231,9)		(231,9)		(231,9)
Variations de capital de l'entreprise consolidante							-		-
Acquisitions/Cessions d'actions propres				1,0			1,0		1,0
Total des transactions actionnaires		-	-	1,0	(231,9)	-	(230,9)	-	(230,9)
Coûts des stocks options et des actions gratuites (IFRS2)					2,0		2,0		2,0
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites							-		-
Autres mouvements							-		-
SITUATION AU 30 JUIN 2013	125 884,0	50,4	-	(7,8)	491,5	(0,3)	533,8	0,2	534,0
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2014	125 965,4	50,4	1,2	(6,9)	529,4	(2,3)	571,7	0,3	572,0
Variation de la valeur des instruments dérivés						(4,2)	(4,2)	-	(4,2)
Variation de la valeur des actifs disponibles à la vente						-	-		-
Pertes et gains actuariels					(0,2)		(0,2)		(0,2)
Ecart de conversion						-	-		-
<i>Autres éléments du résultat</i>		-	-	-	(0,2)	(4,2)	(4,4)		(4,4)
Résultat de la période					65,8		65,8	(0,1)	65,7
Résultat global total de la période		-	-	-	65,6	(4,2)	61,4	(0,1)	61,3
Dividendes distribués					(107,0)		(107,0)	(0,0)	(107,1)
Variations de capital de l'entreprise consolidante	18,8		0,3				0,3		0,3
Acquisitions/Cessions d'actions propres							-		-
Total des transactions actionnaires		-	0,3	-	(107,0)	-	(106,7)	(0,0)	(106,8)
Coûts des stocks options et des actions gratuites (IFRS2)					2,6		2,6		2,6
Instruments de couverture des attributions d'actions gratuites				0,1			0,1		0,1
Autres mouvements ⁽³⁾					(12,0)		(12,0)	(0,3)	(12,3)
SITUATION AU 30 JUIN 2014	125 984,2	50,4	1,4	(6,9)	478,6	(6,5)	517,0	(0,1)	516,9

⁽³⁾ En application de la norme IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*, la participation restante de 49% dans Best of TV est comptabilisée en capitaux propres pour sa juste valeur retenue, soit 16,3 M€ au 30 juin 2014. Ces 16,3 M€ ont été affectés pour 4,0M€ aux intérêts non contrôlants (pour neutraliser la quote part de situation nette de Best of TV à la date d'acquisition) et pour 12,3 M€ aux réserves consolidées Groupe.

B. Annexe aux Comptes consolidés

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en millions d'euros.

1. Faits marquants du semestre

Le 7 janvier 2014, le Groupe, à travers sa filiale Home Shopping Service (Pôle Ventadis), a conclu l'acquisition de 51% du capital de Best of TV, société française d'importation et de distribution en points de vente de produits dont la commercialisation a été initiée par le téléachat (cf. note 6).

Le 18 février 2014, le Groupe M6 a déposé un dossier au CSA pour demander le passage de la chaîne Paris Première sur la TNT gratuite. Après une première phase d'examen de ces demandes, le Conseil a organisé l'audition de la chaîne le 19 mai 2014. La décision est attendue avant la fin du mois de juillet.

Le 31 mars 2014, le Groupe a cédé 100% du capital de Mistergooddeal au Groupe Darty. En application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les activités de Mistergooddeal au titre du 1^{er} trimestre 2014 sont présentées comme des « activités cédées ». De même l'état du résultat global consolidé et le tableau de flux de trésorerie consolidés du 1^{er} semestre 2013 ont été retraités (cf. note 12).

En outre, le 25 avril 2014, la Direction Générale de TF6 a annoncé que la chaîne cesserait d'être diffusée le 31 décembre 2014, le recul des recettes publicitaires ne pouvant pas être compensé par une hausse significative des redevances des distributeurs de télévision payante.

Par ailleurs, le 26 mai 2014, le Groupe et FamiHero, leader des services à la famille sur Internet ont conclu un partenariat stratégique, qui se traduira dans les mois à venir par une forte visibilité de FamiHero tant à l'antenne que sur les différents sites web du Groupe (cf. note 20.1).

Enfin, le 10 juin 2014, CBS Corporation et le Groupe ont annoncé avoir renouvelé leur accord pluriannuel portant sur les séries du studio américain.

2. Informations sur l'entreprise

Les états financiers consolidés au 30 juin 2014 du groupe dont Métropole Télévision est la société mère (le Groupe) ont été arrêtés par le Directoire du 28 juillet 2014 et examinés par le Conseil de Surveillance du 29 juillet 2014. Ils sont constitués des états financiers résumés et d'une sélection de notes explicatives.

Métropole Télévision est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, domiciliée au 89 avenue Charles de Gaulle, à Neuilly-sur-Seine en France. Elle est cotée à Paris sur le compartiment A d'Euronext (code ISIN FR0000053225). Elle est en outre consolidée suivant la méthode de l'intégration globale par le Groupe RTL, coté sur les marchés de Bruxelles, de Luxembourg et de Francfort.

3. Préparation et présentation des états financiers consolidés

DECLARATION DE CONFORMITE ET BASES DE PREPARATION

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2014 ont été préparés en conformité avec IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et sur la base d'états financiers résumés conformes aux normes IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2014 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 30 juin 2014 sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2013, à l'exception des nouvelles normes, amendements aux normes existantes et nouvelles interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2014.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS AUX NORMES EXISTANTES ET NOUVELLES INTERPRETATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2014

L'adoption des normes IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*, IFRS 11 – *Partenariats*, IFRS 12 – *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*, ainsi que IAS 27 révisée – *Etats financiers individuels*, IAS 28 révisée – *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014, affectent les règles et méthodes comptables du Groupe.

L'incidence principale pour le Groupe est le changement de méthode de consolidation des coentreprises qui ne sont plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence.

Ces changements font l'objet d'une présentation plus détaillée dans la note 4 *Changements de méthode*.

Les autres normes et amendements aux normes IFRS, applicables au 1^{er} janvier 2014, n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 30 juin 2014 :

- Amendements à IAS 32 – *Compensation des actifs financiers et passifs financiers* ;
- Amendements à IAS 36 – *Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers* ;
- Amendements à IAS 39 et à IFRS 9 : *Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture*.

APPLICATION DE NOUVELLES NORMES PAR ANTICIPATION DE LEUR DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée du texte suivant dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2014 :

- IFRIC 21 – *Taxes prélevées par une autorité publique*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2015.

L'impact de la première application de ce texte sur les situation et performance financières du Groupe est en cours d'analyse.

NORMES PUBLIEES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPROUVEES PAR L'UNION EUROPEENNE

Le Groupe pourrait être concerné par :

- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – *Clarification sur les modes d'amortissement acceptables*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2016 ;

- Amendements à IAS 19 – *Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2014 ;
- Amendements à IFRS 11 – *Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2016 ;
- IFRS 9 – *Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers)*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2015 ;
- IFRS 14 – *Comptes de report réglementaires*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2016 ;
- IFRS 15 – *Produits provenant de contrats avec les clients*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycles 2010-2012 et 2011-2013), applicables à compter des exercices ouverts au plus tard le 1^{er} juillet 2014.

Néanmoins, l'application de ces textes ne devrait pas avoir d'effet matériel sur les situation et la performance financières du Groupe.

4. Changements de méthode

Au 1^{er} semestre 2014, le Groupe a appliqué pour la première fois les normes IFRS 10, 11, 12, IAS 27 révisée, et IAS 28 révisée dont l'incidence principale pour le Groupe est le changement de méthode de consolidation des coentreprises qui ne sont plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence (cf. note 19).

Les principaux impacts résultent de la mise en œuvre de la norme IFRS 11 – *Partenariats*, relative plus particulièrement à l'évolution de la comptabilisation des coentreprises (partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur l'actif net de celles-ci) : ces dernières doivent être comptabilisées suivant la méthode de mise en équivalence, la méthode de l'intégration proportionnelle n'étant plus admise.

Pour le Groupe, le périmètre des activités concernées est constitué des entités Série Club, TF6 et TF6 Gestion (gérées en partenariat avec le groupe TF1), HSS Belgique (gérée en partenariat avec le groupe RTL) et Panorabanques.

Conformément à IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, l'exercice 2013 est présenté en tenant compte de l'application de cette norme dès le 1^{er} janvier 2013.

Pour permettre la comparabilité des exercices 2013 et 2014, les ajustements suivants ont été apportés au compte de résultat du 1^{er} semestre 2013 et de l'exercice 2013 :

	Exercice 2013	1er semestre 2013
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	(11,7)	(5,9)
EBITA	(0,4)	(0,1)
Part du résultat dans les coentreprises	0,1	-

⁽¹⁾ Les ajustements intègrent à la fois l'annulation du chiffre d'affaires des coentreprises et la reconnaissance du chiffre d'affaires externe réalisé par les autres entités du Groupe avec ces coentreprises.

Par ailleurs, la consolidation par mise en équivalence ne permettant plus de tester les coentreprises globalement au niveau de l'UGT à laquelle elles appartenaient, un test de valeur au niveau des entités a été réalisé à la date du changement de méthode de consolidation (soit au 1^{er} janvier 2013). Sur la base des plans d'affaires établis à cette date, la valeur d'utilité des entités faisant l'objet du changement de méthode de consolidation n'est pas inférieure à leur valeur comptable.

En conséquence, aucune dépréciation des titres mis en équivalence n'a été constatée dans les capitaux propres consolidés du Groupe au 1^{er} janvier 2013.

5. Saisonnalité

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un résultat net consolidé du premier semestre supérieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, les chaînes pâtissent au cours du second semestre à la fois d'un niveau moindre des recettes publicitaires durant les mois d'été et d'une augmentation des coûts liés aux programmes au moment de la rentrée de septembre et des fêtes de fin d'année. Cette saisonnalité peut cependant être significativement modifiée dans le cas où un ou des événements ponctuels pesant sur le coût des programmes (événements sportifs majeurs par exemple) sont diffusés au cours du premier semestre.

Les activités du pôle Ventadis sont marquées par une saisonnalité forte avec un accroissement du chiffre d'affaires et du résultat au second semestre, porté par les ventes réalisées dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Le résultat du FC Girondins de Bordeaux est fortement corrélé à la participation et au succès du club dans les compétitions avec éliminations (coupes, compétitions européennes) et à la cession de joueurs. Le premier semestre est ainsi généralement meilleur que le second, la prime de classement liée à la performance du club en Ligue 1 (championnat de France) étant reconnue au cours du second semestre de la saison sportive qui correspond au premier semestre de l'année civile et de l'exercice du Groupe.

Les autres activités du Groupe sont moins affectées par des effets de saisonnalité.

6. Regroupements d'entreprises

Le 7 janvier 2014, Home Shopping Service a fait l'acquisition de 51% des sociétés Best of TV et Best of TV Benelux.

Cette acquisition a été traitée comme un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 révisée.

Le prix d'acquisition net de la trésorerie acquise s'élève à 11,0 M€, composé du prix d'acquisition initial et de l'intégralité des compléments de prix (juste valeur estimée du complément de prix éventuel conformément à la norme IFRS 3 révisée).

La transaction a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition provisoire de 8,5 M€.

La participation restante de 49 % est soumise à des options de vente et d'achat assises sur la juste valeur des sociétés à la date d'exercice (entre 2017 et 2025). L'engagement du Groupe a été enregistré en autres passifs financiers non courants en contrepartie de capitaux propres part du groupe et des intérêts non contrôlants conformément à IFRS 10 - *Etats financiers consolidés*, pour un montant de 16,3 M€, correspondant à la juste valeur de l'option de vente à la date d'acquisition de la part majoritaire.

7. Informations sectorielles

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Groupe applique IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*, afin de présenter son résultat, son bilan et ses investissements par secteur opérationnel pertinent.

Ces secteurs sont ceux sur lesquels est basé le reporting de gestion interne établi mensuellement et communiqué au principal décideur opérationnel, le Directoire, ainsi qu'aux autres décisionnaires opérationnels, les dirigeants des filiales ou directions du Groupe.

Les indicateurs de performance plus particulièrement suivis sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant (EBITA), qui se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges liés aux regroupements d'entreprises et du résultat de cession de filiales et participations. Sont également analysés régulièrement les capitaux employés et les investissements

réalisés par secteur afin d'apprécier la rentabilité des ressources allouées à ces derniers et de décider de la politique d'investissement future.

Le Groupe a adapté au cours des dernières années son organisation opérationnelle en fonction des marchés sur lesquels il exerce ses différents métiers :

- la diffusion TV, par un renforcement de la mutualisation entre les différentes chaînes du Groupe (acquisitions, technique, diffusion, etc.) ;
- la production et la distribution de droits audiovisuels, pour renforcer l'accès du Groupe aux contenus ;
- les diversifications, par lesquelles le Groupe innove et développe des activités complémentaires et utilisatrices du media TV.

En conséquence, l'information sectorielle a été modifiée et les trois nouveaux secteurs opérationnels sont les suivants :

TELEVISION

Le secteur inclut la chaîne M6, reposant sur un modèle économique financé entièrement par la publicité et sur une large diffusion numérique SD et HD sur les réseaux hertzien, ADSL, câble et satellite, et l'ensemble des activités qui y sont principalement associées telles que la régie publicitaire.

Ce secteur inclut également les autres chaînes du Groupe, diffusées sur le réseau TNT ou dans le cadre des « bouquets » diffusés via l'ADSL, le câble ou le satellite. Ces chaînes, qualifiées dans un premier temps de chaînes thématiques, ont considérablement accru leur part de marché tant en terme d'audience qu'en terme de revenus publicitaires au cours des dernières années.

Le modèle économique des chaînes dites « payantes » repose sur un financement mixte (publicité, reversements des distributeurs) alors que celui des chaînes gratuites (diffusion en TNT SD / HD gratuite) dépend uniquement de la publicité.

PRODUCTION ET DROITS AUDIOVISUELS

Outres les activités de production et de coproduction, ce secteur opérationnel inclut les activités de la distribution de droits cinématographiques audiovisuels tout au long de leur cycle d'exploitation, auprès du grand public (cinéma, vente de vidéos physiques et dématérialisées) puis professionnel (distribution du portefeuille de droits auprès des télévisions gratuites et payantes nationales, et distribution internationale).

DIVERSIFICATIONS

Le secteur inclut l'ensemble des activités considérées comme autonomes pour tout ou partie par rapport au métier d'éditeur de chaînes et dont les caractéristiques principales sont notamment : la distribution de biens physiques ou immatériels auprès des consommateurs, la constitution de stocks de marchandises, l'achat pour revente et l'organisation de spectacles.

Les revenus qui en découlent sont constitués principalement des ventes aux consommateurs ou spectateurs. La contribution des revenus publicitaires, bien que plus marginale à ce jour pour ce secteur, est en forte croissance.

LES ELIMINATIONS ET RESULTATS NON AFFECTES se rapportent au coût des plans d'option d'achat et de souscription d'actions, au coût des plans d'attribution d'actions gratuites, au résultat des sociétés immobilières et sociétés sans activité et à des retraitements de consolidation non alloués et correspondant essentiellement à l'élimination des marges réalisées entre sociétés du Groupe dans le cadre de cessions d'actifs stockés ou immobilisés.

En application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, et compte tenu de la cession de Mistergooddeal au 31 mars 2014, cette société est présentée dans l'information sectorielle comme une activité cédée.

Dans le compte de résultat ci-dessous, les données relatives à cette activité sont retraitées du résultat opérationnel courant. Le compte de résultat du 1^{er} semestre 2013 a été retraité afin de rendre l'information homogène.

Dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les actifs et passifs de Mistergooddeal sont présentés dans une colonne distincte (cf. note 12).

RESULTAT

Les contributions de chaque secteur d'activité au résultat sont les suivantes :

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations et résultats non affectés	Total 30/06/2013
Chiffre d'affaires hors-Groupe	426,0	49,6	158,9	0,2	634,7
Chiffre d'affaires inter-segments	10,1	4,1	1,2	(15,5)	-
Chiffre d'affaires	436,1	53,8	160,1	(15,3)	634,7
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	96,0	5,9	28,2	(0,4)	129,7
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises			(0,1)		(0,1)
Résultat de cession de filiales et participations					-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies					129,6
Résultat financier					3,9
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées					(0,0)
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies					133,5
Impôt					(57,7)
Résultat net des activités poursuivies					75,8
Résultat net des activités en cours de cession / cédées					(2,3)
Résultat de la période					73,5
attribuable au Groupe					73,5
attribuable aux intérêts non contrôlants					0,0

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations et résultats non affectés	Total 30/06/2014
Chiffre d'affaires hors-Groupe	408,1	55,4	170,7	0,2	634,4
Chiffre d'affaires inter-segments	9,7	7,0	1,2	(18,0)	-
Chiffre d'affaires	417,8	62,4	171,9	(17,8)	634,4
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	80,1	2,8	31,5	(2,1)	112,3
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises			(0,2)		(0,2)
Résultat de cession de filiales et participations					-
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies					112,1
Résultat financier					1,8
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées					0,0
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies					114,0
Impôt					(48,3)
Résultat net des activités poursuivies					65,7
Résultat net des activités en cours de cession / cédées					0,0
Résultat de la période					65,7
attribuable au Groupe					65,8
attribuable aux intérêts non contrôlants					(0,1)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Les contributions de chaque secteur d'activité à la situation financière sont les suivantes :

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations	Total des activités poursuivies 31/12/2013	Activités en cours de cession 31/12/2013	Total des activités 31/12/2013
Actif du secteur	519,5	121,5	199,5	(65,2)	775,4	31,9	807,3
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	0,9		1,4		2,4		2,4
Actif non alloué					438,8		438,8
Total Actif	520,4	121,5	201,0	(65,2)	1 216,5	31,9	1 248,4
Passif du secteur	440,4	101,2	162,7	(65,2)	639,0	27,5	666,5
Passif non alloué					9,9		9,9
Total passif	440,4	101,2	162,7	(65,2)	648,9	27,5	676,4
Total actif net	80,1	20,3	38,3	-	567,6	4,5	572,0
Autres informations sectorielles							
Investissements corporels et incorporels	57,5	42,7	18,3		118,4		118,4
Amortissements	(49,8)	(41,6)	(13,1)		(104,5)		(104,5)
Dépréciations	(4,7)	(0,0)	(9,6)		(14,4)		(14,4)
Autres informations sectorielles non allouées					(2,4)		(2,4)

	Télévision	Production et Droits audiovisuels	Diversifications	Eliminations	Total des activités poursuivies 30/06/2014
Actif du secteur	644,2	115,1	224,0	(107,0)	876,3
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées	1,0		1,0		2,0
Actif non alloué					329,2
Total Actif	645,1	115,1	225,1	(107,0)	1 207,5
Passif du secteur	463,1	111,4	209,2	(107,0)	676,8
Passif non alloué					13,8
Total passif	463,1	111,4	209,2	(107,0)	690,6
Total actif net	182,0	3,7	15,9	0,0	516,9
Autres informations sectorielles					
Investissements corporels et incorporels	34,1	24,2	4,2		62,5
Amortissements	(17,6)	(18,5)	(5,6)		(41,8)
Dépréciations	(3,0)	(3,1)	0,0		(6,0)
Autres informations sectorielles non allouées					(2,0)

Les actifs non alloués correspondent aux disponibilités et autres actifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux créances d'impôts.

Les passifs non alloués correspondent à l'endettement et autres passifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux dettes d'impôts.

N'ayant pas d'activité significative hors de France Métropolitaine, le Groupe ne présente pas d'information sectorielle par zone géographique.

8. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

8.1 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels s'élèvent à 4,0 M€ (contre 5,7 M€ au 30 juin 2013) et sont constitués principalement par :

- les produits de cessions de joueurs de football pour 1,2 M€, contre 2,4 M€ au 30 juin 2013 ;
- les produits des subventions d'exploitation pour 0,8 M€, contre 1,5 M€ au 30 juin 2013 ;
- les produits liés aux crédits d'impôts (CICE et Recherche) pour 1,4 M€, contre 0,6 M€ au 30 juin 2013 ;
- les gains de change opérationnels pour 0,2 M€, contre 0,2 M€ au 30 juin 2013.

8.2 Consommations et autres charges opérationnelles

	30/06/2014	30/06/2013
Consommation de droits de diffusion et programmes de flux (y compris dépréciations des stocks de droits de diffusion)	(99,8)	(90,5)
Consommations de stocks de marchandises	(34,1)	(23,8)
Autres services extérieurs	(196,6)	(192,8)
Pertes de change opérationnelles	(0,1)	(0,0)
Autres charges	(0,0)	(0,3)
Consommations et autres charges opérationnelles	(330,6)	(307,4)

8.3 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

	30/06/2014	30/06/2013
Amortissements et dépréciations des droits audiovisuels	(33,9)	(35,2)
Amortissements et dépréciations des parts producteurs	(3,2)	(0,8)
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles	(6,0)	(6,7)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6,8)	(7,1)
Autres dépréciations	0,3	(0,4)
Perte de valeur des actifs non amortissables	-	-
Total dotations (nettes des reprises)	(49,6)	(50,2)

9. Rémunérations en actions

PLAN OCTROYE EN 2014

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 4 mai 2011, des attributions d'actions gratuites ont été décidées par le Directoire le 14 avril 2014, après approbation par le Conseil de Surveillance du 25 mars 2014.

Le plan du 14 avril 2014 porte sur 149 553 actions sous condition de présence.

ÉVALUATION A LA JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE ACCORDE AUX SALARIES

En application d'IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* et d'IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, les attributions d'options d'achat et de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites postérieures au 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites s'apprécie comme la valeur de l'action à la date d'octroi diminuée de la valeur actuelle des dividendes futurs estimés sur la période d'indisponibilité.

CARACTERISTIQUES DES PLANS ET JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE OCTROYE

Les principales caractéristiques des plans d'options d'achat, de souscription et d'attribution gratuite d'actions ouverts au 30 juin 2014, ou expirés au cours du semestre, et pour lesquels, en application des dispositions d'IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, il est procédé à une évaluation à la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés, sont les suivantes :

	Modèle	Cours de référence	Prix d'exercice	Volatilité historique	Taux sans risque (*)	Rendement attendu	Juste valeur unitaire
Plans d'attribution gratuite d'actions							
Du 27/07/2012		11,51	N/A	N/A	0,24%	9,50%	8,10
Du 26/07/2013		14,79	N/A	N/A	0,58%	6,10%	11,41
Du 14/04/2014		16,05	N/A	N/A	0,53%	5,60%	12,53

(*) Taux sans risque : maturité indiquée à 2 ans

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans d'attribution d'actions gratuites à la période d'acquisition (2 ans). Il est en outre posé comme hypothèse que 0 à 10% des actions ne seront pas livrées compte tenu du départ de bénéficiaires au cours de la période d'acquisition. A l'issue des plans, le coût des plans d'attribution d'actions gratuites est toutefois ajusté en fonction du taux de départ réel.

Sur le semestre, le solde des options et actions attribuées a évolué comme suit :

	Attribution à la date du plan	Attribution maximum	Solde 31/12/2013	Variation liée à la performance	Attribution	Exercice	Annulation	Solde 30/06/2014
Plans de souscription d'actions								
Du 02/05/2007	827 500	827 500	488 000	-	-	-	-	488 000
Du 06/05/2008	883 825	883 825	526 374	-	-	(18 800)	-	507 574
Plans d'attribution gratuite d'actions								
Du 27/07/2012	487 750	487 750	467 650	-	-	-	(4 200)	463 450
Du 26/07/2013	642 500	642 500	615 901	-	-	-	(13 080)	602 821
Du 14/04/2014	149 553	149 553	-	-	149 553	-	-	149 553

Les annulations enregistrées au cours du semestre résultent soit de départs de bénéficiaires avant ouverture de la période d'exercice de leurs droits, soit de l'expiration de plans dans des conditions de

marché n'ayant pas rendu possible l'exercice de la totalité des droits. Elles peuvent être liées également à la non-atteinte des objectifs de performances financières assignés lors de l'attribution des plans.

Les données relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont celles de référence reflète l'atteinte des objectifs de performance fixés dans le cadre des plans de 2012 et 2013.

CHARGE COMPTABILISEE AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2014

Compte tenu des données précédemment présentées et en évaluant la charge résultant des plans d'attribution gratuite d'actions sur la base du nombre d'actions probablement livrées, il en résulte les impacts suivants dans le compte de résultat sur la ligne " Charges de personnel " :

	Charges de personnel	
	30/06/2014	30/06/2013
Plans d'attribution gratuite d'actions		
Du 26/07/2011	-	1,1
Du 22/12/2011	-	0,1
Du 27/07/2012	0,9	0,9
Du 26/07/2013	1,5	-
Du 14/04/2014	0,2	-
Charge totale	2,6	2,0

10. Résultat financier

	30/06/2014	30/06/2013
Produits des placements	2,4	2,3
Divers produits d'intérêts	0,0	0,2
Réévaluation des instruments dérivés	0,0	0,0
Plus-values de cession des actifs financiers disponibles à la vente	-	1,7
Autres éléments financiers	0,1	0,0
Revenus financiers	2,5	4,2
	30/06/2014	30/06/2013
Intérêts sur emprunts associés et banques	(0,0)	(0,0)
Intérêts capitalisés sur retraite	(0,1)	(0,1)
Réévaluation des instruments dérivés	(0,1)	(0,2)
Autres éléments financiers	(0,4)	(0,0)
Charges financières	(0,6)	(0,3)
RESULTAT FINANCIER	1,8	3,9

Les produits des placements sont stables sur le 1^{er} semestre 2014, malgré la diminution du montant moyen placé (262 M€ sur le 1^{er} semestre 2014, contre 318 M€ sur le 1^{er} semestre 2013).

Le premier semestre 2014 ne comprend en revanche aucun élément exceptionnel, contrairement au 1^{er} semestre 2013 qui avait enregistré la plus-value de 1,7 M€ sur la cession des titres Lions Gate. (cf. note 21.1).

11. Impôt sur le résultat

La société Métropole Télévision a déclaré se constituer, à compter du 1^{er} janvier 1988, mère d'un Groupe au sens des dispositions des articles 223-a et suivants du CGI.

Toutes les sociétés françaises du Groupe soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues à plus de 95 % directement ou indirectement par Métropole Télévision de manière continue sur l'exercice sont intégrées fiscalement.

Les composants de la charge d'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

	30/06/2014	30/06/2013
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	(44,2)	(58,0)
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(4,1)	0,3
Total	(48,3)	(57,7)

Avec l'augmentation de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés de 5,0% à 10,7% (loi de Finances 2014), le taux d'imposition différée retenu pour 2014 est de 38,0% pour les différences temporaires qui seront reprises jusqu'au 30 décembre 2015. Après cette date, les différences temporaires seront reprises au taux d'imposition de 34,43%.

Les impôts différés liés aux ajustements par autres éléments du résultat global sont les suivants :

	30/06/2014	Variations des activités poursuivies	Variations des activités cédées	31/12/2013
Réévaluation à la juste valeur des contrats de change (couverture de flux de trésorerie)	2,5	2,2		0,3
Réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-		-
Pertes et gains actuariels	(0,4)	0,1	0,1	(0,6)
Achats à terme d'actions propres	-	-		-
Total	2,1	2,3	0,1	(0,3)

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt du Groupe et la charge obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt est le suivant :

	30/06/2014	30/06/2013
Résultat de la période attribuable au Groupe	65,8	73,5
Intérêts non contrôlants	(0,1)	-
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession / cédées	0,0	(2,3)
Impôt sur le résultat	(48,3)	(57,7)
Part du résultat dans les coentreprises et les entreprises associées	0,0	(0,0)
Produits et charges opérationnels liés aux regroupements d'entreprises	(0,3)	-
Coût des stocks options et des actions gratuites (IFRS 2)	(2,6)	(2,0)
Résultat des activités poursuivies avant impôt retraité	116,9	135,5
Taux d'impôt théorique	38,00%	36,10%
Charge d'impôt théorique	(44,4)	(48,9)
Eléments en rapprochement :		
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises ⁽¹⁾	(1,9)	(3,0)
Taxe de 3% sur dividendes ⁽²⁾	(3,2)	(7,0)
Autres différences ⁽³⁾	1,2	1,2
Charge nette d'impôt réel	(48,3)	(57,7)
Taux effectif d'impôt	41,33%	42,57%

Le taux d'impôt sur les sociétés pour les sociétés membres du groupe d'intégration fiscale français est de 38,0% sur le 1^{er} semestre 2014 contre 36,1% sur le 1^{er} semestre 2013.

⁽¹⁾ Le Groupe a décidé dès l'exercice 2010 de requalifier la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) en impôt sur le résultat, pour un montant de 3,1 M€ (1,9 M€ net d'impôt) au 30 juin 2014 contre 4,7 M€ (3,0 M€ net d'impôt) au 30 juin 2013.

⁽²⁾ Le Groupe est désormais assujéti à la contribution additionnelle à l'IS de 3% sur les distributions de dividendes.

⁽³⁾ Les autres différences se rapportent principalement aux crédits d'impôts (1,1 M€).

Au 30 juin 2014, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour des impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines filiales, entreprises associées ou coentreprises du Groupe.

12. Activités en cours de cession / cédées

En application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, et compte tenu de la cession de Mistergooddeal au 31 mars 2014, cette société est présentée dans le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état de la situation financière consolidés comme une activité cédée. En pratique, Mistergooddeal est comptabilisé comme suit :

- sa contribution à chaque ligne du compte de résultat consolidé est regroupée sur la ligne « Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession / cédées ». Conformément à la norme IFRS 5, ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés (30 juin 2014 et 30 juin 2013) afin de rendre l'information homogène ;
- sa contribution à chaque ligne de l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2013 est regroupée sur les lignes « Actifs liés aux activités en cours de cession / cédées » et « Passifs liés aux activités en cours de cession / cédées » ;
- sa contribution à chaque ligne du tableau des flux de trésorerie consolidé est regroupée sur la ligne « Flux de trésorerie liés aux activités en cours de cession / cédées ». Conformément à la norme IFRS 5, ces retraitements sont appliqués à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés (30 juin 2014 et 30 juin 2013) afin de rendre l'information homogène.

Les éléments du compte de résultat regroupés sur une ligne spécifique se présentent comme suit :

	30/06/2014	30/06/2013
Chiffre d'affaires	32,0	57,6
Autres produits opérationnels	0,0	-
Charges opérationnelles	(33,0)	(61,2)
Impôt sur le résultat	-	1,2
Perte opérationnelle nette d'impôt	(1,0)	(2,3)
Autres éléments financiers nets d'impôt	-	-
Plus-value sur cessions d'immobilisations	0,8	-
Impôt différé	0,2	-
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession / cédées	0,0	(2,3)

Les éléments de l'état de la situation financière regroupés sur les lignes d'actif et de passif spécifiques s'analysent comme suit :

	31/12/2013
Actif	
Immobilisations incorporelles *	-
Immobilisations corporelles *	-
Autres actifs non courants	0,2
Autres actifs courants	26,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,2
Total des actifs des activités en cours de cession	31,9
Passif	
Passifs non courants	0,3
Passif courants	27,2
Total des passifs des activités en cours de cession	27,5
Actif net lié aux activités en cours de cession	4,5

* Au 31 décembre 2013, le Groupe a intégralement déprécié les immobilisations incorporelles et corporelles de Mistergooddeal. La dépréciation correspondante s'est élevée à 13,4 M€.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité Mistergooddeal sont les suivants :

	30/06/2014	30/06/2013
Résultat opérationnel des activités en cours de cession	(1,0)	(3,5)
Résultat opérationnel des activités en cours de cession externe au Groupe	(0,3)	(2,1)
Résultat opérationnel des activités en cours de cession interne au Groupe	(0,7)	(1,4)
Eléments sans incidence sur la trésorerie externe au Groupe	0,0	0,7
Eléments financiers interne au Groupe		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPOT	(1,0)	(2,8)
Variation du besoin en fonds de roulement externe au Groupe	0,8	1,5
Variation du besoin en fonds de roulement interne au Groupe	0,6	(1,1)
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT	1,4	0,4
Impôt sur les sociétés et assimilés décaissés		(0,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles externes au Groupe	0,5	(0,0)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles internes au Groupe	(0,1)	(2,5)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	0,4	(2,5)
Flux de trésorerie liés à des opérations d'investissement externes au Groupe	(0,2)	(1,2)
Flux de trésorerie liés à des opérations d'investissement internes au Groupe	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(0,2)	(1,2)
Flux de trésorerie liés à des opérations de financement externes au Groupe	0,0	-
Flux de trésorerie liés à des opérations de financement internes au Groupe	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	0,0	-
Variation globale de la trésorerie externe au Groupe	0,3	(1,2)
Variation globale de la trésorerie interne au Groupe	(0,1)	(2,5)
VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE	0,2	(3,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5,2	(9,0)
Trésorerie cédée	(5,4)	
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	0,0	(12,6)

13. Résultat par action

	30/06/2014	30/06/2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	65,8	73,5
Perte ou bénéfice attribuable au titre des activités en cours de cession	0,0	(2,3)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires au titre des activités poursuivies	65,8	75,8
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) pour le résultat de base par action	125 403 310	125 302 079
Effet dilutif potentiel lié aux rémunérations payées en actions	891 318	652 173
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) ajusté de l'effet de dilution*	126 294 628	125 954 252
Résultat par action (en euros)	0,525	0,586
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)	0,524	0,605
Résultat dilué par action (en euros)	0,521	0,583
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,521	0,601

* Ne comprend que les actions dilutives (au regard des conditions de marché prévalant à la clôture)

Le calcul du résultat dilué par action tient compte d'attributions d'actions gratuites accordées lors des plans du 27 juillet 2012, du 26 juillet 2013 et du 14 avril 2014.

Les actions dilutives se montent à 891 318, l'effet dilutif sur le résultat par action représente 0,37 centime d'euro par titre.

14. Dividendes

	30/06/2014	30/06/2013
Déclarés et versés au cours du semestre	106,5	231,9
Dividende ordinaire versé par action (en euros)	0,85	0,85
Dividende exceptionnel versé par action ordinaire (en euros)	-	1,00

15. Immobilisations incorporelles

	Droits audiovisuels	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Goodwill	Total 30/06/2013
Au 1er janvier 2013, net des dépréciations et amortissements	47,9	35,9	31,5	66,8	182,1
Acquisitions	14,2	5,5	23,0	-	42,7
Actif inclus dans des activités en cours de cession (brut)	-	(12,1)	(0,4)	(32,8)	(45,3)
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-
Cessions	-	(5,7)	-	-	(5,7)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Reclassements	10,8	2,7	(13,6)	-	-
Dépréciations	(1,3)	(0,8)	0,1	-	(2,0)
Dotations aux amortissements 2013	(33,8)	(6,9)	-	-	(40,7)
Amortissements inclus dans des activités en cours de cession	-	8,1	-	11,2	19,2
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	-
Reprises d'amortissements sur cessions	-	5,7	-	-	5,7
Au 30 juin 2013, net des dépréciations et amortissements	37,8	32,4	40,7	45,2	156,1
Au 1er janvier 2013					
Valeur brute	659,6	606,7	32,7	111,9	1 410,6
Amortissements et dépréciations cumulés	(611,7)	(570,7)	(1,1)	(45,1)	(1 228,5)
Montant net au 1er janvier 2013	47,9	35,9	31,5	66,8	182,1
Au 30 juin 2013					
Valeur brute	684,6	632,6	41,7	79,1	1 438,0
Amortissements et dépréciations cumulés	(646,8)	(600,2)	(1,0)	(34,0)	(1 282,0)
Montant net au 30 juin 2013	37,8	32,4	40,7	45,2	156,1

	Droits audiovisuels	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Goodwill	Total 30/06/2014
Au 1er janvier 2014, net des dépréciations et amortissements	38,4	41,5	37,0	63,4	180,3
Acquisitions	23,6	3,9	32,8	-	60,2
Actif inclus dans des activités cédées (brut)	-	-	-	-	-
Effets de périmètre - montant brut	-	0,1	-	8,5	8,6
Cessions	(1,0)	(11,8)	(0,0)	-	(12,8)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Reclassements	27,3	5,9	(33,2)	-	(0,0)
Dépréciations	(6,1)	0,1	-	-	(6,0)
Dotations aux amortissements 2014	(27,8)	(9,3)	-	-	(37,1)
Amortissements inclus dans des activités cédées	-	-	-	-	-
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	(0,0)	-	-	(0,0)
Reprises d'amortissements sur cessions	0,9	11,4	-	-	12,3
Au 30 juin 2014, net des dépréciations et amortissements	55,3	41,8	36,6	71,9	205,5
Au 1er janvier 2014					
Valeur brute	726,9	650,0	37,8	97,4	1 512,1
Amortissements et dépréciations cumulés	(688,5)	(608,5)	(0,7)	(34,0)	(1 331,7)
Montant net au 1er janvier 2014	38,4	41,5	37,0	63,4	180,3
Au 30 juin 2014					
Valeur brute	776,8	681,2	37,3	105,8	1 601,1
Amortissements et dépréciations cumulés	(721,5)	(639,4)	(0,7)	(34,0)	(1 395,7)
Montant net au 30 juin 2014	55,3	41,8	36,6	71,9	205,5

Les droits audiovisuels regroupent des droits cinématographiques et télévisuels acquis dans le cadre de productions ou de coproductions mais également en application d'accords de distribution pour lesquels un montant fixe (minimum garanti) a été versé au producteur.

Les autres immobilisations incorporelles se répartissent en logiciels informatiques, coproductions et actifs liés aux indemnités de transfert des joueurs de football.

Sont principalement comptabilisés en avances et acomptes, les acomptes versés sur droits audiovisuels non ouverts détenus en vue de leur commercialisation. Les sommes versées sont reclassées en droits audiovisuels à la date d'ouverture des droits.

En application d'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, les subventions reçues du CNC sont comptabilisées en diminution de la valeur d'actif des coproductions.

L'ensemble des autres immobilisations incorporelles a la nature d'actif amortissable.

16. Goodwill

EVOLUTION

Les goodwill ont évolué comme suit:

	30/06/2014	31/12/2013
A l'ouverture, net des pertes de valeur	63,4	66,8
Acquisitions	8,5	1,5
Goodwill des activités en cours de cession / cédées	-	(21,6)
Autres mouvements	-	16,7
Pertes de valeur	-	-
A la clôture	71,9	63,4
A l'ouverture		
Valeurs brutes	97,4	111,9
Cumul des pertes de valeur	(34,0)	(45,1)
Montant net	63,4	66,8
A la clôture		
Valeurs brutes	105,8	97,4
Cumul des pertes de valeur	(34,0)	(34,0)
Montant net	71,9	63,4

L'accroissement des goodwill sur le 1^{er} semestre 2014 reflète l'acquisition des sociétés Best of TV et Best of TV Benelux (cf. note 6).

Les mouvements sur l'exercice 2013 correspondaient à l'acquisition des sociétés Luxview et Optilens.

GOODWILL DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION

Au 31 décembre 2013, le goodwill de Mistergooddeal après réallocation partielle à Mon Album Photo s'élevait à 4,9 M€ entièrement déprécié.

Ce goodwill était inclus dans l'état de la situation financière consolidée dans la ligne « Actifs liés aux activités en cours de cession ».

REPARTITION

Les goodwill se répartissent par Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») de la façon suivante :

Valeur nette	30/06/2014	31/12/2013
Antenne M6	-	-
Chaînes numériques	-	-
Diversifications et droits audiovisuels		
Cyréal	37,4	37,4
E-Commerce	21,1	21,1
Téléachat	12,5	4,0
SND SA	0,8	0,8
Total	71,9	63,4

L'UGT Téléachat intègre Best of TV et Best of TV Benelux du fait des similarités de leur business model avec celui de HSS. L'allocation du prix d'acquisition des 51% a été réalisée sur une base provisoire et sera finalisée dans un délai de douze mois.

TESTS DE DEPRECIATION

Aucun événement susceptible de mettre en cause la valeur des goodwill n'est survenu sur le premier semestre 2014.

Les goodwill feront l'objet d'un test de perte de valeur au cours du second semestre.

17. Immobilisations corporelles

	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total 30/06/2013
Au 1er janvier 2013, net des dépréciations et amortissements	19,3	91,5	17,0	6,6	0,9	135,2
Acquisitions	-	0,0	1,1	0,9	0,8	2,8
Actif inclus dans des activités en cours de cession (brut)	-	(2,5)	(0,3)	(0,9)	(0,0)	(3,7)
Effets de périmètre - montant brut	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	(0,1)	(0,1)	-	(0,2)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2013	-	(2,3)	(3,5)	(1,3)	-	(7,1)
Amortissements inclus dans des activités en cours de cession	-	1,3	0,2	0,8	-	2,2
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	-	-	-	-
Reprises d'amortissements sur cessions	-	-	0,1	0,1	-	0,2
Au 30 juin 2013, net des dépréciations et amortissements	19,3	87,9	14,4	6,2	1,7	129,5
Au 1er janvier 2013						
Coût ou juste valeur	19,3	132,7	54,9	23,4	0,9	231,2
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(41,2)	(37,9)	(16,8)	-	(96,0)
Montant net au 1er janvier 2013	19,3	91,5	17,0	6,6	0,9	135,2
Au 30 juin 2013						
Coût ou juste valeur	19,3	130,2	55,7	23,5	1,7	230,4
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(42,3)	(41,3)	(17,3)	-	(100,9)
Montant net au 30 juin 2013	19,3	87,9	14,4	6,2	1,7	129,5

	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total 30/06/2014
Au 1er janvier 2014, net des dépréciations et amortissements	19,3	85,7	16,3	6,2	0,7	128,1
Acquisitions	-	0,1	1,2	1,0	(0,1)	2,2
Actif inclus dans des activités cédées (brut)	-	-	-	-	-	-
Effets de périmètre - montant brut	-	-	0,9	0,1	-	1,0
Cessions	-	(0,0)	(0,1)	(0,1)	-	(0,2)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2014	-	(2,3)	(3,2)	(1,2)	-	(6,8)
Amortissements inclus dans des activités cédées	-	-	-	-	-	-
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	-	(0,6)	(0,1)	0,1	(0,6)
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,0	0,1	0,1	-	0,2
Au 30 juin 2014, net des dépréciations et amortissements	19,3	83,4	14,5	5,9	0,9	124,0
Au 1er janvier 2014						
Coût ou juste valeur	19,3	130,3	60,3	24,7	0,7	235,4
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(44,6)	(44,1)	(18,5)	-	(107,2)
Montant net au 1er janvier 2014	19,3	85,7	16,3	6,2	0,7	128,1
Au 30 juin 2014						
Coût ou juste valeur	19,3	130,4	62,3	25,7	0,8	238,4
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(46,9)	(47,8)	(19,7)	0,1	(114,4)
Montant net au 30 juin 2014	19,3	83,4	14,5	5,9	0,9	124,0

18. Stocks

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total 30/06/2013
Au 1er janvier 2013, net des dépréciations	166,0	23,9	189,9
Acquisitions	140,0	24,2	164,1
Actif inclus dans des activités en cours de cession	-	(13,0)	(13,0)
Acquisitions de filiales	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(130,1)	(23,8)	(153,9)
Dépréciations incluses dans des activités en cours de cession	-	0,3	0,3
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2013	7,0	0,6	7,6
Au 30 juin 2013, net des dépréciations	182,8	12,1	195,0
Au 1er janvier 2013			
Coût ou juste valeur	268,5	29,2	297,7
Cumul des dépréciations	(100,5)	(5,3)	(105,8)
Montant net au 1er janvier 2013	166,0	23,9	189,9
Au 30 juin 2013			
Coût ou juste valeur	276,4	17,2	293,6
Cumul des dépréciations	(93,5)	(4,4)	(97,9)
Montant net au 30 juin 2013	182,8	12,1	195,0

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total 30/06/2014
Au 1er janvier 2014, net des dépréciations	168,5	11,6	180,1
Acquisitions	159,3	36,2	195,6
Actif inclus dans des activités cédées	-	-	-
Acquisitions de filiales	-	2,7	2,7
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(125,2)	(35,3)	(160,5)
Dépréciations incluses dans des activités cédées	-	-	-
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2014	(0,5)	0,1	(0,4)
Au 30 juin 2014, net des dépréciations	202,1	15,3	217,5
Au 1er janvier 2014			
Coût ou juste valeur	262,4	15,2	277,6
Cumul des dépréciations	(93,9)	(3,6)	(97,6)
Montant net au 1er janvier 2014	168,5	11,6	180,1
Au 30 juin 2014			
Coût ou juste valeur	296,6	19,4	316,0
Cumul des dépréciations	(94,4)	(4,1)	(98,5)
Montant net au 30 juin 2014	202,1	15,3	217,5

19. Participations dans les coentreprises et entreprises associées

En application de la norme IFRS 11 – *Partenariats*, le Groupe a changé la méthode de consolidation de ses coentreprises qui ne sont plus consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle mais suivant la méthode de la mise en équivalence.

Les contributions des coentreprises et entreprises associées dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe sont les suivantes :

	% de détention	30/06/2014	31/12/2013
Participations dans les entreprises associées		0,2	0,2
Participations dans les coentreprises		1,8	2,2
<i>Série Club</i>	50%	0,7	0,8
<i>HSS Belgique</i>	50%	0,3	0,7
<i>Panorabanque</i>	50%	0,5	0,6
<i>TF6</i>	50%	0,2	-
<i>TF6 Gestion</i>	50%	0,1	0,1
Participations dans les coentreprises et les entreprises associées		2,0	2,4

Les contributions des coentreprises au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe auraient été les suivantes :

	30/06/2014	30/06/2013
Chiffre d'affaires	7,7	8,8
Résultat net	0,0	0,0
Contribution par société :		
Chiffre d'affaires	30/06/2014	30/06/2013
TF6 - Série Club	4,6	5,3
HSS Belgique	2,9	3,4
Autres	0,2	0,1
	7,7	8,8
Résultat net		
TF6 - Série Club	(0,2)	(0,1)
HSS Belgique	0,3	0,3
Autres	(0,1)	(0,1)
	0,0	0,0

20. Instruments financiers

20.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014 sont présentées par poste du bilan dans le tableau ci-après :

31/12/2013					Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	22,9	-	22,9	22,9	-	-	-	22,9	-
Créances clients	271,6	(27,4)	244,2	244,2	-	-	-	244,2	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	0,7	(0,7)	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	285,4	-	285,4	285,4	285,4	-	-	-	-
Autres actifs courants	155,7	(5,9)	149,9	149,9	-	-	-	149,9	-
Actifs	736,5	(33,9)	702,6	702,6	285,4	0,2	-	417,0	-

30/06/2014					Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	4,2	-	4,2	4,2	-	-	-	4,2	-
Créances clients	323,7	(25,9)	297,8	297,8	-	-	-	297,8	-
Instruments financiers dérivés	0,1	-	0,1	0,1	-	-	-	-	0,1
Autres actifs financiers courants	20,7	(0,7)	20,0	20,0	-	-	-	20,0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	176,2	-	176,2	176,2	176,2	-	-	-	-
Autres actifs courants	144,4	(5,8)	138,6	138,6	-	-	-	138,6	-
Actifs	669,4	(32,3)	637,1	637,1	176,2	0,2	-	460,7	0,1

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués des titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées et des créances qui s'y rattachent directement.

31/12/2013							
en M€							
Devise de Référence		Juste valeur au 1 ^{er} janvier	Acquisitions / Cessions	Gain / perte de valeur enregistrée en compte de résultat	Variations de juste valeur par capitaux propres	Juste valeur au 31 décembre	% de détention
Lions Gate	Dollar (\$)	4,3	(3,4)	2,3	(3,2)	-	-
European News Exchange	Euro (€)	0,1	-	-	-	0,1	20,0%
Autres		0,1	-	-	-	0,1	-
TOTAL NON COURANT		4,5	(3,4)	2,3	(3,2)	0,2	

30/06/2014							
en M€							
Devise de Référence		Juste valeur au 1 ^{er} janvier	Acquisitions / Cessions	Gain / perte de valeur enregistrée en compte de résultat	Variations de juste valeur par capitaux propres	Juste valeur au 30 juin	% de détention
Lions Gate	Dollar (\$)	-	-	-	-	-	-
European News Exchange	Euro (€)	0,1	-	-	-	0,1	20,0%
Autres		0,1	-	-	-	0,1	-
TOTAL NON COURANT		0,2	-	-	-	0,2	

Les actifs disponibles à la vente sont principalement constitués d'actions cotées ainsi que d'investissements dans des sociétés non cotées. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur temporaires sont enregistrées dans le résultat global dans les capitaux propres.

L'analyse de perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente repose sur l'analyse de l'ensemble des informations financières dont le Groupe dispose comme actionnaire minoritaire : comptes et annexes, rapport des auditeurs, extraits des dossiers de conseil le cas échéant, transactions éventuelles sur les titres de ces sociétés, rapport d'expertise, plan d'affaires.

Sur l'exercice 2013, le Groupe a cédé l'ensemble des titres qu'il détenait dans le studio américain Lions Gate.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers courants correspondent à la somme de 20 M€ placée sous séquestre par le Football Club des Girondins de Bordeaux au bénéfice de la ville de Bordeaux. Ce dépôt est rémunéré au taux fixe de 1,6 % l'an jusqu'à la livraison du futur stade de Bordeaux prévue au printemps 2015. A cette date, la somme sera rétrocédée à la ville de Bordeaux en contrepartie d'une minoration des loyers futurs.

	30/06/2014	31/12/2013
Comptes courants d'associés	1,6	1,9
Dépôts de garantie	1,6	1,3
Autres actifs financiers	1,0	20,0
Autres actifs financiers non courants	4,2	23,2
Comptes courants d'associés	-	-
Autres actifs financiers	20,0	-
Autres actifs financiers courants	20,0	-

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 176,2 M€ au 30 juin 2014 contre 285,4 M€ au 31 décembre 2013.

La trésorerie, les comptes et dépôts à terme et les valeurs mobilières de placement sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur (juste valeur par résultat) conformément à la norme IAS 7.

Les FCP et SICAV monétaires ne comportent pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 30 juin 2014.

En application de la politique de placement décrite en note 21.3, la quasi-intégralité des sommes est placée en FCP de trésorerie et dépôts à terme, d'une durée moyenne inférieure à 90 jours, auprès de contreparties de qualité « investment grade ».

Au 30 juin 2014, aucun montant n'est placé auprès de Bayard d'Antin, partie liée, au titre de la convention de placement renouvelée le 15 novembre 2013 (cf. note 22.1).

20.2 Passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2013 et 30 juin 2014 sont présentées par poste du bilan dans le tableau ci-après :

31/12/2013			Ventilation par catégorie d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	1,6	1,6	-	1,6	-
Dettes sur immobilisations non courantes	0,2	0,2	-	0,2	-
Autres dettes non courantes	0,2	0,2	-	0,2	-
Dettes financières courantes	0,8	0,8	-	0,8	-
Instruments financiers dérivés	1,0	1,0	-	-	1,0
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383,0	383,0	-	383,0	-
Autres dettes d'exploitation	50,5	50,5	-	50,5	-
Dettes fiscales et sociales	89,1	89,1	-	89,1	-
Dettes sur immobilisations courantes	23,3	23,3	-	23,3	-
Passifs	549,6	549,6	-	548,6	1,0

30/06/2014			Ventilation par catégorie d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	2,7	2,7	-	2,7	-
Autres passifs financiers non courants	24,1	24,1	24,1	-	-
Dettes sur immobilisations non courantes	-	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	0,5	0,5	-	0,5	-
Dettes financières courantes	0,8	0,8	-	0,8	-
Instruments financiers dérivés	0,1	0,1	-	-	0,1
Autres passifs financiers courants	6,5	6,5	-	6,5	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404,3	404,3	-	404,3	-
Autres dettes d'exploitation	57,8	57,8	-	57,8	-
Dettes fiscales et sociales	76,2	76,2	-	76,2	-
Dettes sur immobilisations courantes	23,6	23,6	-	23,6	-
Passifs	596,5	596,5	24,1	572,3	0,1

DETTES FINANCIERES

Les positions de l'endettement sont les suivantes :

	30/06/2014	31/12/2013
Dettes bancaires	1,4	-
Crédit bail	0,2	0,6
Autres	1,0	1,0
Total dettes financières non courantes	2,7	1,6
Dettes bancaires	-	-
Crédit bail	0,8	0,8
Autres	-	-
Total dettes financières courantes	0,8	0,8

Le solde des dettes financières se compose principalement :

- du contrat de location longue durée de Métropole Production pour un montant de 0,9 M€ ;
- du montant de la dette bancaire de Best of TV pour un montant de 1,4 M€ ;
- de comptes courants d'associés pour un montant de 0,8 M€ ;
- d'avances conditionnées portées par SNC pour un montant total de 0,3 M€.

Le Groupe ne dispose pas actuellement de ligne bancaire à moyen terme.

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€. Cette ligne n'a pas été tirée au 30 juin 2014 et n'a pas été utilisée au cours du semestre.

AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Dans la perspective de la prochaine livraison d'actions gratuites, Métropole Télévision a conclu en 2014 un contrat d'achat à terme d'actions propres portant sur 500 000 actions, avec comme échéance le 25 juillet 2015 (cf. note 22.1).

Au 30 juin 2014, la valeur actualisée de ce passif financier s'élève à 7,6 M€.

En application de l'IAS 32 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, cet engagement a été reconnu pour sa valeur actuelle comme un passif financier en contrepartie des capitaux propres (autres réserves).

Cette catégorie inclut également la dette de 16,6 M€ (en autres passifs financiers non courants) relative à l'acquisition des 49% complémentaire de la société Best of TV (niveau 3 dans la hiérarchie de détermination de la juste valeur selon IFRS 7).

20.3 Effet en résultat des instruments financiers

Les effets en résultat des instruments financiers sont les suivants :

	30/06/2013	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Impact sur le résultat financier	3,7						
Total des produits d'intérêts	2,5	-	-	-	2,5	-	-
Total des charges d'intérêts	(0,0)	-	-	-	-	(0,0)	-
Réévaluation	(0,1)	(0,0)	-	-	-	-	(0,1)
Profits ou pertes nets	(0,3)	(0,3)	-	-	-	-	-
Résultat de cession	1,7	-	1,7	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(1,0)						
Profits ou pertes nets	(0,0)	-	-	-	(0,0)	-	-
Dépréciation nette	(1,0)	-	-	-	(1,0)	-	-
Gain net / (Perte nette)	2,7	(0,4)	-	-	1,5	(0,0)	(0,1)

	30/06/2014	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Impact sur le résultat financier	2,0						
Total des produits d'intérêts	2,4	-	-	-	2,4	-	-
Total des charges d'intérêts	(0,0)	-	-	-	-	(0,0)	-
Réévaluation	(0,4)	(0,3)	-	-	-	-	(0,1)
Profits ou pertes nets	(0,0)	(0,0)	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(0,1)						
Profits ou pertes nets	(0,0)	-	-	-	(0,0)	-	-
Dépréciation nette	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-
Gain net / (Perte nette)	1,8	(0,3)	-	-	2,3	(0,0)	(0,1)

21. Risques liés aux instruments financiers

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe aux différentes natures de risques décrits ci-après, ainsi que ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion de ces risques.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

21.1 Risque de crédit

Il se rapporte au risque de perte financière encouru par le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

CREANCES CLIENTS

L'appréciation du risque n'est pas identique selon les activités du groupe.

Chiffre d'affaires publicitaire

Afin de sécuriser ce chiffre d'affaires, la principale mesure mise en œuvre par la régie M6 Publicité consiste en la réalisation d'enquêtes de solvabilité. Avec l'assistance de sociétés extérieures spécialisées, elles sont menées systématiquement sur les nouveaux clients, et à intervalles réguliers sur les clients récurrents.

Ces derniers représentent la grande majorité des annonceurs. La base d'annonceurs apparaît donc particulièrement stable, avec plus de 90% du chiffre d'affaires réalisé auprès des mêmes clients d'une année sur l'autre. Elle est en outre constituée en majorité de sociétés françaises cotées ou de filiales françaises de groupes internationaux.

Selon le résultat des enquêtes de solvabilité et le montant engagé de la campagne, des conditions de paiement différenciées selon les clients sont mises en place : M6 exige notamment des annonceurs qui ne remplissent pas les critères de solvabilité requis le paiement d'avance des campagnes. Ces dispositions sont prévues dans les Conditions Générales de Vente de la Régie M6 Publicité.

Grâce à cette politique prudente, le risque de non-paiement des créances publicitaires demeure en deçà de 1,0 % du chiffre d'affaires comme au 30 juin 2013.

Afin de limiter encore ce risque, la Régie M6 Publicité applique des pénalités de retard sur les factures impayées et dispose au sein de ses équipes d'un service chargé du recouvrement des créances.

Chiffre d'affaires hors publicité

Concernant ce chiffre d'affaires, il n'existe pas de risque clients unitaire d'une importance pouvant entamer significativement la rentabilité du Groupe.

Néanmoins, le personnel dédié au recouvrement des créances s'assure tout au long de l'année que tous les moyens sont mis en œuvre pour limiter les défauts de paiement. En plus des relances réalisées par ce personnel, il peut être fait appel le cas échéant à des organismes spécialisés dans le recouvrement.

CONTREPARTIES BANCAIRES

Pour l'ensemble de ses créances, le Groupe ne fait appel ni à la titrisation, ni à la mobilisation ou à la cession de créances.

Le Groupe reste extrêmement attentif à la qualité de ses contreparties bancaires. Le Groupe s'est attaché à diversifier les dépositaires des fonds communs de placement dans lesquels la trésorerie excédentaire est investie conformément à la politique de placement décrite à la note 21.3.

Le groupe travaille avec des banques européennes de premier plan, bénéficiant chacune d'une notation " investment grade ".

BALANCE AGEE DES ACTIFS FINANCIERS

L'antériorité des actifs financiers à la date de clôture s'analyse comme suit :

	Clôture		Ni dépréciés ni arrivés à terme		<= 1 mois		2 - 3 mois	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Autres actifs financiers	24,9	23,6	24,2	22,9	-	-	-	-
Créances clients brutes	323,7	271,6	214,2	168,2	45,4	47,5	14,5	10,2
Autres créances brutes	144,4	155,7	137,7	149,0	2,8	3,6	-	-
Total	493,0	450,9	376,1	340,1	48,2	51,1	14,5	10,2

	3 - 6 mois		6 - 12 mois		> 1 an		Montant brut déprécié *	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	0,7	0,7
Créances clients brutes	18,5	8,2	2,8	5,3	3,0	4,2	25,3	28,0
Autres créances brutes	-	-	-	-	-	0,1	4,0	3,1
Total	18,5	8,2	2,8	5,3	3,0	4,3	30,0	31,7

* Les « montants bruts dépréciés » correspondent aux montants (TTC) des créances pour lesquelles les dépréciations sont déterminées individuellement. Dans le cas des dépréciations calculées selon un modèle statistique, les créances (TTC) correspondantes sont ventilées par antériorité.

Les créances clients et autres créances sont composées de créances commerciales et d'autres créances liées à l'activité comme les avances et acomptes.

21.2 Risque de liquidité

Celui-ci s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer le risque de liquidité, le Groupe a mis en place une politique de suivi prévisionnel de sa trésorerie et de ses besoins de financement afin de toujours disposer des liquidités lui permettant de couvrir son passif exigible. Les liquidités sont gérées de façon centralisée permettant ainsi l'optimisation de la ressource financière.

La valeur des passifs financiers inscrits au bilan représente l'exposition maximale au risque de liquidité à la date de clôture.

La ventilation des dettes du Groupe par échéance est la suivante :

	< 1 an		1 - 5 ans		> 5 ans		Total	
	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
Dettes financières	0,8	0,8	2,7	1,6	-	-	3,4	2,3
Instruments financiers dérivés	0,1	1,0	-	-	-	-	0,1	1,0
Autres passifs financiers	6,5	0,0	24,1	-	-	-	30,6	0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404,3	383,0	-	-	-	-	404,3	383,0
Autres dettes	57,8	50,5	0,5	0,2	-	(0,0)	58,3	50,7
Dettes fiscales et sociales	76,2	89,1	-	-	-	-	76,2	89,1
Dettes sur immobilisations	23,6	23,3	0,0	0,2	-	-	23,6	23,5
TOTAL	569,2	547,6	27,3	2,0	-	(0,0)	596,5	549,6

21.3 Risque de marché

Il se rapporte au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et le prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de définir une stratégie limitant l'exposition du Groupe au risque de marché, sans que le coût de cette stratégie ne s'avère significatif.

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change par le biais des contrats d'achat de droits audiovisuels, et en particulier pour l'activité de distribution de films en salles, ainsi que par le biais des achats du pôle Vente à Distance.

La principale devise utilisée pour les transactions sus-citées est le dollar US.

Afin de se protéger contre des fluctuations aléatoires du marché qui risqueraient de pénaliser son résultat ou de réduire la valeur de son patrimoine, le Groupe a décidé de couvrir ses achats de droits systématiquement dès la signature du contrat. La couverture est alors pondérée en fonction de l'échéance du sous-jacent. Les engagements d'achat de droits sont couverts intégralement.

Le Groupe n'utilise que des produits financiers simples lui garantissant un montant couvert et un taux défini de change. Les instruments utilisés sont pour l'essentiel des achats à terme.

Les flux d'achat en devises ont représenté 5,1% du montant total des achats du semestre.

Les ventes réalisées en devises ne font pas l'objet de couverture, dans la mesure où elles ne sont pas significatives (moins de 0,1% du chiffre d'affaires).

Analyse de l'exposition au risque de change au 30 juin 2014

	USD en M€ (1)
Actifs	12,2
Passifs	(0,3)
Hors bilan	(27,9)
Position avant gestion	(15,9)
Couvertures	17,5
Position nette après gestion	1,6
(1) valorisé au cours de clôture soit :	1,354

L'exposition du Groupe est couverte à 111 %.

Pour couvrir les risques de marché, le Groupe a procédé au cours de la période à 16 nouvelles couvertures de change de ses passifs libellés en dollars US pour une valeur totale de 18,4 M€ correspondant à la totalité des engagements pris au cours de la période.

L'exposition nette en devises, après prise en compte des couvertures pour l'ensemble du Groupe, est une position vendeuse de dollars US de 1,6 M€. Le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une évolution défavorable et uniforme de 10 centimes d'euro contre le dollar US serait de 0,2 M€.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Ils sont classés en actifs financiers courants lorsque la valeur de marché de ces instruments est positive et classés en passifs financiers courants lorsque leur valeur de marché est négative.

La norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*, appliquée pour la première fois en 2013 sur les actifs et passifs, n'a pas eu d'impact significatif sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2013 comme au 30 juin 2014.

JUSTE VALEUR

Les positions nettes au bilan des instruments financiers dérivés sont les suivantes :

	30/06/2014	31/12/2013
Achats à terme	Juste valeur	Juste valeur
SND	(0,1)	(0,9)
HSS	0,1	(0,1)
TOTAL	(0,0)	(1,0)

Les justes valeurs sont proches de zéro, car les couvertures ont été négociées à une parité moyenne de 1,3539 sur le premier semestre, alors que le cours d'évaluation à fin juin s'élève à 1,3540 soit +0,002%.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est quasi nulle au 30 juin 2014 dans la mesure où la capacité moyenne de négociation des couvertures sous-jacentes est très proche du cours de change de fin juin 2014 (spread de 0,0002%).

ÉCHEANCES

Les échéances des instruments de couverture (valorisés en euro au cours de couverture à terme) sont les suivantes :

	30/06/2014			31/12/2013		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans
SND	11,4	11,4	-	17,6	17,6	-
HSS	5,8	5,8	-	5,2	5,2	-
TOTAL	17,3	17,3	-	22,8	22,8	-

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe est exposé aux risques liés à l'évolution des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux relatif à la position nette de trésorerie du Groupe est établie en fonction de la situation consolidée et des conditions de marché.

L'objectif principal de la politique de gestion du risque de taux est d'optimiser le coût de financement du Groupe et de maximiser les produits de trésorerie.

Les principales caractéristiques des actifs financiers et dettes financières sont les suivantes :

Echéancier des actifs financiers et des dettes financières au 30/06/2014

<i>en M€</i>	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers à taux variable	176,2	4,2	-	180,4
Autres actifs financiers à taux fixe	20,0	-	-	20,0
Total actifs financiers	196,2	4,2	-	200,4
Passifs financiers à taux variable	-	(1,0)	-	(1,0)
Autres passifs financiers à taux fixe	(0,8)	(1,6)	-	(2,4)
Total dettes financières	(0,8)	(2,7)	-	(3,4)

Au 30 juin 2014, la position nette à taux variable du Groupe est un actif de 179,4 M€. Elle est constituée principalement de placements en OPCVM de trésorerie monétaires et en dépôts à terme.

Le financement apporté par le Groupe à ses filiales en contrôle conjoint est traité comme un actif financier.

POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement du Groupe vise à disposer de disponibilités pouvant être rapidement mobilisées sans prise de risque sur le capital placé. L'approche du Groupe est résolument prudente et non spéculative.

Les supports sur lesquels le Groupe investit répondent jusqu'à ce jour aux critères définis par la norme IAS 7 - *Tableau des Flux de Trésorerie*.

Les placements correspondants sont donc considérés comme des équivalents de trésorerie car liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La question du risque de contrepartie demeure un sujet sur lequel le Groupe est particulièrement vigilant dans le processus de sélection de ses supports et dans la diversification des contreparties, dépositaires et sociétés de gestion.

Un suivi de l'ensemble des valeurs sur lesquelles la trésorerie du Groupe est investie, ainsi qu'une liste de valeurs sur lesquelles le Groupe serait susceptible d'investir, sont réalisés quotidiennement. Sur cette base, il est procédé à un arbitrage afin de privilégier les fonds à la fois les plus réguliers et les plus rentables.

Les rendements des placements, ainsi contrôlés régulièrement, sont communiqués à la direction une fois par mois. Un reporting précis des différents risques de ces placements est également diffusé tous les trimestres.

22. Capitaux propres

22.1 Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres du Groupe se rapporte essentiellement à la politique de distribution de dividendes et plus généralement de rémunération des actionnaires de Métropole Télévision. A ce titre, le Groupe veille à maintenir un niveau suffisant de trésorerie pour faire face au financement courant de son exploitation ainsi qu'aux investissements de croissance. Le groupe dispose depuis la cession des titres Canal+ France d'une trésorerie excédentaire, au-delà des contraintes décrites ci-dessus, qui lui ouvre un potentiel d'investissement significatif.

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€ maximum. Au 30 juin 2014, cette ligne n'a pas été tirée.

Concernant la rémunération des actionnaires, le Groupe s'est fixé pour objectif de distribuer un dividende de l'ordre de 80% du bénéfice net (des activités poursuivies, part du Groupe) par action. Une distribution exceptionnelle de dividendes peut néanmoins être envisagée. Au cours du 1^{er} semestre 2014, le Groupe a versé un dividende ordinaire de 0,85 € par action.

En outre, le Directoire de Métropole Télévision dispose d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2014 pour faire racheter par la société ses propres actions en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Métropole Télévision par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société ;
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2014.

Au cours du premier semestre 2014 et dans le respect de cette autorisation M6 est intervenu sur le marché au titre du contrat de liquidité.

Par ailleurs et dans la perspective des prochaines livraisons d'actions gratuites 2015, Métropole Télévision a conclu un contrat d'achat à terme d'actions propres portant sur 500 000 actions, avec comme échéance le 25 juillet 2015.

Par ailleurs, bien que disposant d'autorisations données par l'Assemblée Générale des actionnaires afin de procéder dans des cas définis à une augmentation de son capital (par émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital), la société n'envisage pas à ce jour d'émettre de nouvelles actions, sauf dans le cadre de l'exercice des options de souscription d'actions.

La société entre par ailleurs dans le champ de l'article 39 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, ainsi que de la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001, qui précisent qu'aucune personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir directement ou indirectement plus de 49% du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre. Il en résulte que toute décision susceptible d'entraîner la dilution ou la relution des actionnaires existants doit être appréciée au regard de cette contrainte légale spécifique.

22.2 Actions composant le capital de Métropole Télévision

<i>en milliers</i>	Actions ordinaires émises	Titres autodétenus	Actions en circulation
Nombre d'actions au 1er janvier 2013	125 884	653	125 231
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions	81		
Variation des actions propres :			
- détenues à des fins d'attribution d'actions gratuites		(4)	
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité		(86)	
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-	
Nombre d'actions au 31 décembre 2013	125 965	563	125 402
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions	19		
Variation des actions propres :			
- détenues à des fins d'attribution d'actions gratuites			
- détenues dans le cadre du contrat de liquidité		(2)	
Application du programme de rachat d'actions pour annulation	-	-	
Nombre d'actions au 30 juin 2014	125 984	561	125 423

Les actions composant le capital de Métropole Télévision sont toutes des actions ordinaires avec un droit de vote simple. Elles sont entièrement libérées.

Deux plans de souscription d'actions et trois plans d'attribution d'actions gratuites, accordés à certains cadres et cadres dirigeants du Groupe, sont en place au 30 juin 2014 (cf. note 9).

22.3 Variations de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés et des écarts de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « autres réserves ».

Les variations des pertes et gains actuariels sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont cumulées en capitaux propres dans la rubrique « réserves consolidées ».

L'impact net d'impôt sur les capitaux propres en autres réserves et réserves consolidées s'analyse comme suit :

Solde au 1er janvier 2013	(0,6)
Nouvelles couvertures	(0,6)
Variations des anciennes couvertures	-
Échéances des couvertures	2,3
Variation sur les actifs disponibles à la vente	(2,1)
Variation des écarts de conversion	(0,4)
Variation sur les retraites	0,0
Autres mouvements	-
Total des variations de la période	(0,7)
Solde au 31 décembre 2013	(1,3)
Nouvelles couvertures	(4,8)
Variations des anciennes couvertures	0,0
Échéances des couvertures	0,6
Variation sur les actifs disponibles à la vente	-
Variation des écarts de conversion	0,0
Variation sur les retraites des activités poursuivies	(0,2)
Variation sur les retraites des activités cédées	(0,1)
Autres mouvements	-
Total des variations de la période	(4,5)
Solde au 30 juin 2014	(5,8)

23. Indemnités de départ en retraite

Les engagements pris au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés.

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

en %	30/06/2014	30/06/2013
Taux d'actualisation	2,70	3,00
Augmentations de salaires futures *	2,72	2,69
Taux d'inflation	2,00	2,00

* médiane établie en fonction de l'âge et du statut

Le taux d'actualisation est établi pour une durée moyenne de 10 ans avec pour référence l'indice Iboxx € corporate bonds AA 10+.

CHARGES COMPTABILISEES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2014	30/06/2013
Coût du service courant	(0,3)	(0,3)
Coûts des intérêts sur l'obligation	(0,1)	(0,1)
Dépense nette	(0,4)	(0,4)

PROVISION ET VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION

	30/06/2014	30/06/2013
Obligation à l'ouverture	7,8	7,4
Coût du service courant, réductions/cessations		0,3
Coûts des intérêts sur l'obligation	0,3	0,1
Prestations versées	0,1	(0,0)
Ecart actuariel - Changements d'hypothèse financière	0,4	(0,4)
Ecart actuariel - Changements d'hypothèse démographique		-
Ecart actuariel - Effet d'expérience		-
Variation de périmètre	-	-
Obligation des activités en cours de cession		(0,3)
Obligation à la clôture	8,6	7,1

Le montant des écarts actuariels cumulés comptabilisés en autres éléments du résultat global s'élève à 1,1 M€ au 30 juin 2014.

TESTS DE SENSIBILITE AUX HYPOTHESES

Les calculs de sensibilité effectués sur les engagements de retraite donnent les résultats suivants :

	+ 0,5%	- 0,5%
Sensibilité de l'obligation à la clôture :		
à la variation du taux d'actualisation	8,0	9,3
à la variation du taux d'augmentation des salaires	9,3	8,0

24. Provisions

Les provisions ont évolué de la façon suivante sur les 1^{ers} semestres 2013 et 2014 :

	Provisions pour retraite (1)	Provisions sur pertes des entreprises associées	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges (2)	Provisions sur droits hors bilan (3)	Autres provisions pour charges (4)	Total
Au 1er janvier 2013	7,4	-	0,7	24,3	37,9	24,6	94,9
Acquisitions de filiales							-
Cessions de filiales							-
Provisions des activités en cours de cession	(0,3)		(0,7)	(0,7)		(0,2)	(1,9)
Dotation de la période	0,4			3,3	12,9	2,1	18,7
Utilisation			-	(2,7)	(8,8)	(0,3)	(11,8)
Reprise non utilisée				(1,1)	(0,7)	(0,7)	(2,5)
Autres variations	(0,4)					(0,0)	(0,5)
Au 30 juin 2013	7,1	-	-	23,2	41,3	25,4	97,0
Courant ouverture	-	-	0,7	24,3	37,9	24,6	87,6
Non courant ouverture	7,4	-	-	-	-	-	7,4
Total	7,4	-	0,7	24,3	37,9	24,6	94,9
Courant clôture	-	-	-	23,2	41,3	25,4	89,9
Non courant clôture	7,1	-	-	-	-	-	7,1
Total	7,1	-	-	23,2	41,3	25,4	97,0

	Provisions pour retraite (1)	Provisions sur pertes des entreprises associées	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges (2)	Provisions sur droits hors bilan (3)	Autres provisions pour charges (4)	Total
Au 1er janvier 2014	7,8	-	-	20,3	49,0	17,1	94,2
Acquisitions de filiales							
Cessions de filiales							
Provisions des activités cédées	(0,0)						
Dotation de la période	0,5			1,9	13,0	2,0	17,3
Utilisation	(0,0)			(0,9)	(17,8)	(1,1)	(19,8)
Reprise non utilisée				(1,5)	(1,0)	(1,0)	(3,5)
Autres variations	0,4			(0,6)		0,1	(0,1)
Au 30 juin 2014	8,6	-	-	19,2	43,2	17,0	88,1
Courant ouverture	-	-	-	20,3	49,0	17,1	86,3
Non courant ouverture	7,8	-	-	-	-	-	7,8
Total	7,8	-	-	20,3	49,0	17,1	94,1
Courant clôture	-	-	-	19,2	43,2	17,0	79,5
Non courant clôture	8,6	-	-	-	-	-	8,6
Total	8,6	-	-	19,2	43,2	17,0	88,1

Au 30 juin 2014, les provisions se ventilent de la façon suivante :

	30/06/2014	31/12/2013
(1) Provisions pour retraite :		
- Télévision	6,2	5,6
- Production et Droits Audiovisuels	0,7	0,6
- Diversifications	1,6	1,5
- Autres	0,0	0,0
	8,6	7,8
(2) Provisions pour litiges :		
- Télévision	11,2	12,0
- Production et Droits Audiovisuels	1,0	1,0
- Diversifications	6,6	6,8
- Autres	0,5	0,5
	19,2	20,3
(3) Provisions sur droits hors bilan :		
- Télévision	43,2	49,0
- Production et Droits Audiovisuels	0,0	0,0
- Diversifications	0,0	0,0
	43,2	49,0
(4) Autres provisions pour charges :		
- Télévision	6,5	7,1
- Production et Droits Audiovisuels	0,0	0,1
- Diversifications	10,5	9,9
- Charges non affectées	0,0	0,0
	17,0	17,1

Les litiges inclus dans le poste « provisions pour litiges » se rapportent à l'ensemble des procédures judiciaires engagées contre une ou des sociétés du Groupe et pour lesquelles une issue défavorable pour le Groupe est probable. Dans une très grande majorité des cas, le litige a dépassé le stade du précontentieux et est en cours d'examen, de jugement ou d'appel par les tribunaux compétents (commerce, prud'hommes, instance, correctionnel ou cour de cassation).

Les informations complémentaires relatives aux litiges en cours ne sont pas présentées individuellement dans la mesure où la communication de ces éléments pourrait être préjudiciable au Groupe.

Les provisions sur droits hors bilan se rapportent à une perte de valeur de droits de diffusion que le Groupe s'est engagé à acquérir mais qui ne figurent pas encore en stocks au bilan.

En effet, la charge résultant de la probabilité de non-diffusion, dans la case de la grille initialement prévue, d'un droit non ouvert (et donc classé en engagement hors bilan), ne pouvant être constatée à travers la dépréciation d'un actif au bilan, est donc reconnue par le biais d'une provision pour risques et charges.

Cette dépréciation d'un droit non ouvert s'inscrit dans la logique de fonctionnement du marché des droits audiovisuels puisque les chaînes de télévision sont généralement engagées dans des accords d'approvisionnement avec des producteurs sur des productions futures sans qu'elles aient la certitude que l'ensemble de ces dernières soient de qualité homogène et diffusable au regard de leurs lignes éditoriales et de leurs cibles d'audience.

Les chaînes peuvent également être engagées à diffuser un programme de flux ou un événement dont le potentiel d'audience et d'image ne porte pas les recettes publicitaires à un niveau permettant de couvrir le coût complet du programme.

La perte de valeur du droit peut recouvrir :

- le cas d'une diffusion improbable : le programme ne pourra être diffusé faute de potentiel d'audience ;
- le cas d'une insuffisance de recettes nettes dans la fenêtre de diffusion du programme.

Dans tous les cas, les dépréciations sont appréciées dans le cadre d'une revue de portefeuille, titre par titre, au regard des objectifs d'audience et de recettes attachés à chaque programme, définis par les directions des programmes des chaînes du Groupe.

Les « autres provisions pour charges » se rapportent à des coûts que le Groupe devrait supporter dans le cadre de l'exécution d'un contrat ou de ses obligations réglementaires et fiscales sans qu'à ce stade les sommes dues ne soient exigibles ou n'aient été exigées, notamment dans le cadre d'une procédure contentieuse ou judiciaire.

Les montants reportés pour ces trois natures de provisions correspondent à la meilleure estimation possible de la sortie de ressources futures pour le Groupe compte tenu des réclamations des plaignants, des jugements déjà prononcés le cas échéant ou de l'appréciation de la direction au regard d'expériences similaires et/ou des calculs réalisés par la direction financière.

Le Groupe considère que les échéances de décaissements liées à ces provisions s'inscrivent dans le cadre du cycle normal de l'exploitation du Groupe, ce qui justifie la classification de ces provisions en provisions courantes.

25. Actifs et passifs éventuels

A. ACHATS DE DROITS ET ENGAGEMENTS DE COPRODUCTIONS (NETS)

Ces engagements se rapportent :

- aux engagements d'achats sur des droits non encore produits ou achevés ;
- aux engagements contractuels sur les coproductions en attente d'acceptation technique ou de visa d'exploitation, déduction faite des acomptes versés.

Ils sont exprimés nets des avances et acomptes versés à ce titre pour les droits correspondants non encore enregistrés en stocks.

B. TRANSPORT D'IMAGES, LOCATION SATELLITE ET TRANSPONDEURS

Ces engagements sont relatifs à la fourniture de services de télédiffusion et à la location de capacité satellitaire et de transpondeurs auprès de sociétés privées pour la diffusion numérique.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance.

C. BAUX NON RESILIABLES

Il s'agit des paiements futurs minimaux pour des contrats de location simple non résiliables et en cours à la clôture de l'exercice. Ils se rapportent pour l'essentiel à des locations immobilières.

D. RESPONSABILITE SUR PASSIF DES SOCIETES EN NOM COLLECTIF

Dans la mesure où les associés d'une société en nom collectif répondent indéfiniment et solidairement des dettes portées par la société, le Groupe présente en engagements hors bilan donnés le total du passif des sociétés en nom collectif qu'il détient, retraité des comptes de régularisation ainsi que des comptes courants d'associés, et en engagements hors bilan reçus la quote-part de ce passif détenu par les autres associés.

E. VENTES DE DROITS

Ces engagements recouvrent les contrats de ventes de droits de diffusion non encore disponibles au 30 juin 2014.

F. CONTRATS DE DIFFUSION

Ces engagements concernent les contrats de diffusion des chaînes du Groupe auprès de Canal+ France et des autres distributeurs.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance certaine ou probable.

Les actifs immobilisés du Groupe ne sont assortis d'aucun nantissement ou hypothèque.

	< 1 an	> 1 an	Total 30/06/2014	Total 31/12/2013	Conditions de mise en œuvre
Engagements donnés					
Achats de droits et engagements de coproductions (bruts)	196,5	789,6	986,1	903,6	Contrats signés
Avances versées au titre des achats de droits et engagements de coproductions	(9,0)	(57,0)	(66,0)	(54,5)	
<i>Achats de droits et engagements de coproductions (nets)</i>	<i>187,5</i>	<i>732,7</i>	<i>920,1</i>	<i>849,1</i>	
Transport d'images, location satellites et transpondeurs	34,5	58,9	93,3	99,7	Contrats signés
Baux non résiliables	4,0	18,7	22,7	22,4	Baux
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	7,4	-	7,4	6,3	Liquidation de la SNC
Autres	4,5	4,7	9,2	11,0	
Engagements donnés dans les activités en cours de cession	-	-	-	6,1	
Total des engagements donnés	237,8	815,0	1 052,8	994,7	
Engagements reçus					
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	7,4	-	7,4	6,3	Liquidation de la SNC
Ventes de droits	36,3	36,0	72,3	54,9	Échéances annuelles
Contrats de diffusion	12,2	-	12,2	24,4	Contrats signés
Autres	2,5	-	2,5	2,8	
Total des engagements reçus	58,3	36,0	94,3	88,4	

Au 30 juin 2014, les engagements donnés par le groupe s'élèvent à 1 052,8 M€ contre 994,7 M€ au 31 décembre 2013.

Cette augmentation des engagements donnés (+ 58,1 M€) résulte principalement des engagements d'achats de droits et engagements de coproductions nets des avances versées qui ont augmenté de 71,0 M€ suite à l'accord pluriannuel portant sur les séries et longs métrages du studio américain CBS Corporation.

Au 30 juin 2014, les engagements reçus par le groupe s'élèvent à 94,3 M€ contre 88,4 M€ au 31 décembre 2013.

La variation résulte de l'augmentation de (+ 17,4 M€) des engagements de ventes de droits ainsi que de l'évolution (- 12,2 M€) des engagements au titre de la distribution des chaînes du Groupe, à mesure de l'exécution des contrats.

26. Parties liées

26.1 Identification des parties liées

Les parties liées au Groupe sont les sociétés non consolidées, les coentreprises et les entreprises associées, RTL Group, actionnaire du Groupe à hauteur de 48,42%, Bertelsmann AG, actionnaire de RTL, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

26.2 Transactions avec les actionnaires

PRET AUX ACTIONNAIRES

Aux termes d'une convention de placement de trésorerie signée entre Bayard d'Antin SA et Métropole Télévision, dont la première mise en œuvre date du 1^{er} décembre 2005, la société Métropole Télévision a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bayard d'Antin soit au jour le jour, soit en bloquant une partie de ce prêt sur une période ne pouvant excéder 3 mois. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché. Le Groupe garde également la possibilité d'emprunter auprès de Bayard d'Antin, pour autant que le montant emprunté n'excède pas 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires, pour des périodes allant de 1 semaine à 3 mois ; les conditions financières sont conformes aux conditions de marché.

Le renouvellement de cette convention a été autorisé par le Conseil de Surveillance du 29 octobre 2013 pour 12 mois.

Afin de respecter la politique de placement de Métropole Télévision (décrite en note 21.3), le placement à Bayard d'Antin ne peut excéder un certain ratio des liquidités bancaires du Groupe Métropole Télévision.

Au 30 juin 2014, il n'y a pas eu de placement de trésorerie effectué auprès de Bayard d'Antin.

TRANSACTIONS COURANTES

	30/06/2014		30/06/2013	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Ventes de biens et services	4,5	-	3,7	-
Achats de biens et services	(8,5)	(0,4)	(6,5)	(0,3)

Les transactions courantes effectuées avec les actionnaires ont été conclues à des conditions normales de marché, étant précisé que les achats se rapportent essentiellement à des programmes acquis auprès de sociétés de production de RTL Group.

Les positions nettes au bilan résultant de ces ventes et achats sont les suivantes :

	30/06/2014		31/12/2013	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Créances	8,1	-	7,8	0,0
Dettes	9,5	0,2	9,9	0,2

OPERATIONS SPECIFIQUES

Aucune opération spécifique n'a été conclue par le Groupe avec ses actionnaires au cours du 1^{er} semestre 2014.

26.3 Transactions avec les coentreprises

Les transactions suivantes ont été réalisées entre les filiales du Groupe et les coentreprises (TF6, Série Club, Panorabanque et HSS Belgique) :

	30/06/2014	30/06/2013
à 100%		
Ventes de biens et services	3,9	5,7
Produits financiers	-	-
Achats de biens et services	-	-

Les ventes et les achats effectués avec les coentreprises ont été conclus à des conditions normales de marché.

Les positions nettes au bilan résultant de ces ventes et achats sont les suivantes :

	30/06/2014	31/12/2013
à 100%		
Créances	5,5	6,5
dont financement	2,3	2,6
Dettes	1,4	0,8
dont financement	0,9	0,2

Les créances relatives au financement sont constituées des quote-parts des résultats des sociétés de personnes auprès de leur société mère.

26.4 Transactions avec les entreprises associées

Il n'y a pas eu de transactions significatives au cours du 1^{er} semestre 2014 avec la société QuickSign.

26.5 Transactions avec les dirigeants

La rémunération versée au cours du 1^{er} semestre 2014 aux membres du Directoire représente un total de 2 850 374 € et se ventile en une part fixe pour 1 077 771 € et une part variable pour 1 772 603 €.

Au cours du 1^{er} semestre 2014, il n'y a pas eu de nouvelle attribution d'options de souscription d'actions. En revanche, 48 304 actions gratuites ont été attribuées aux membres du Directoire en avril 2014.

Par ailleurs, au même titre et dans les mêmes conditions que les salariés du Groupe, les membres du Directoire pourront bénéficier d'une indemnité légale de fin de carrière dont le coût global et les modalités de détermination sont décrits en note 4.14 du document de référence 2013.

Concernant le Conseil de Surveillance, aucune rémunération sous forme de jetons de présence au titre de l'exercice 2014 n'a été versée au cours du semestre écoulé. En outre, les personnes physiques membres du Conseil de Surveillance ou représentant une personne morale membre du Conseil de Surveillance détenaient à titre personnel 116 557 actions du Groupe au 30 juin 2014.

27. Événements post clôture

Aucun événement important n'a été relevé depuis le 1^{er} juillet 2014, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine du Groupe.

28. Périmètre

			30/06/2014		31/12/2013	
Société	Forme	Activité	% de contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Méthode de consolidation
TELEVISION						
Métropole Télévision - M6	SA	Société mère	-	IG	-	IG
M6 Publicité	SASU	Régie publicitaire	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Bordeaux	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Toulouse	SAS	Décrochage local	-	F	100,00 %	IG
M6 Thématique	SA	Holding des chaînes numériques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Edi TV - W9	SAS	Chaîne musicale W9	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Génération - 6Ter	SAS	Chaîne numérique 6TER	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Communication	SAS	Chaînes musicales M6 Music Black - Rock - Hit	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Paris Première	SAS	Chaîne numérique Paris Première	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sédi TV - Téva	SAS	Chaîne numérique Téva	100,00%	IG	100,00%	IG
Série Club	SA	Chaîne numérique Série Club	50,00 %	ME	50,00 %	IP
TF6	SCS	Chaîne numérique TF6	50,00 %	ME	50,00 %	IP
SNDA	SAS	Distribution de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
C. Productions	SA	Production d'émissions	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Métropole Production	SA	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Studio 89 Productions	SAS	Production d'émissions audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
PRODUCTION ET DROITS AUDIOVISUELS						
M6 Films	SA	Coproduction de films	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Créations	SAS	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Editions	SA	Société de presse	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Studio	SAS	Production de longs métrages d'animation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
TCM DA	SNC	Portefeuille de droits de diffusion	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Cinématographie (ex Diem 2)	SA	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00%	IG	100,00%	IG
Société Nouvelle de Distribution	SA	Distribution films cinématographiques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Les Films de la Suane	SARL	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
DIVERSIFICATIONS						
M6 Foot	SAS	Holding activité sportive	100,00 %	IG	100,00 %	IG
FC Girondins de Bordeaux	SASP	Club de Football	100,00%	IG	100,00%	IG
33 FM	SAS	Edition et diffusion de programmes radio	95,00%	IG	95,00%	IG
Girondins Expressions	SASU	Chaîne TV dédiée aux Girondins 24h / 24h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Girondins Horizons	SASU	Agence de voyages	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Interactions	SAS	Exploitation des droits dérivés	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Evénements	SA	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Live Stage	SAS	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Web	SAS	Société internet et télématique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
QuickSign	SAS	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	34,00%	ME	34,00%	ME
Panorabanque	SAS	Compareteur de banques en ligne	50,00%	ME	50,00%	IP
GM6	SAS	Développement d'une plateforme internet	75,00%	IG	75,00%	IG
Sous-groupe HSS :						
Home Shopping Service	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
HSS Belgique	SA	Emissions de téléachat	50,00%	ME	50,00%	IP
HSS Hongrie	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SETV Belgique	GIE	Exploitation bureau de gestion vente par téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 Belgique	SA	Service clients	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 France	SA	Gestion et animation d'activité de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
MonAlbumPhoto	SAS	Vente à distance sur catalogue spécialisé	100,00%	IG	95,00%	IG
M6 Divertissement	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
M6 Shop	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
Luxview	SAS	E-commerce	95,56%	IG	95,56%	IG
Optilens	SPRL	E-commerce	100,00%	IG	100,00%	IG
Best of TV	SAS	Holding activité sportive	51,00%	IG	-	-
Best of TV Benelux	SPRL	Holding activité sportive	100,00%	IG	-	-
IMMOBILIER - SANS ACTIVITE						
Immobilière 46D	SAS	Immeuble de Neuilly	100,00%	IG	100,00%	IG
Immobilière M6	SA	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SCI du 107	SCI	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Diffusions	SA	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Développement	SASU	Organisation de formation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Récréative	SAS	Sans activité	100,00%	IG	100,00%	IG
TF6 Gestion	SA	Gérante de TF6	50,00 %	ME	50,00 %	IP
SND USA	INC	Holding activité droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SND Films	LLC	Développement d'œuvres cinématographiques	100,00 %	IG	100,00 %	IG

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle
ME : Mise en équivalence
F : Fusion

Le Groupe n'est ni actionnaire, ni partie prenante dans aucune société " ad hoc ".

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92 208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
France

Métropole Télévision S.A.

Siège social : 89, avenue Charles de Gaulle - 92575 Neuilly-sur-Seine Cedex
Capital social : €50 393 699,60

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014
Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Métropole Télévision, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui mentionne la première application des normes IFRS 10, 11, 12 et des normes IAS 27 révisée et IAS 28 révisée.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2014

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Anne-Claire Ferrié

Bruno Bizet



MÉTROPOLE TÉLÉVISION

89 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
tel : 01 41 92 66 66
fax : 01 41 92 66 10

www.groupem6.fr